BEILLE.

[illegible] BULLEN & MAGNE, [illegible] RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:

ABONNEMENT.

Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance pour l'année; dix piastres pour la feuille [illegible] pour la campagne et publiée trois fois par [illegible], payables d'avance pour toute l'année, lors[illegible] à domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera [illegible] avant que les comptes arriérés ne soient [illegible]. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis *par écrit*, une semaine avant que le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

Annonces.—Une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

Abonnements pour l'année aux annonces.—Les articles personnes tenant magasins de détail, $60; [illegible] banques, Compagnies d'Assurances et autres [illegible] publiques, $80; les agents pour navires, bateaux à vapeur, ou les maisons de commission, sans la commission, $80. Ces abonnements [illegible] l'année et d'avance.

[illegible] des souscripteurs aux avis est limité à [illegible] chaque fois, et trois fois par semaine.

Les Annonces des mariages et de décès, les avis [illegible] appeler l'attention du public à des ventes [illegible], biens meubles, les articles signés par [illegible], les annonces de bénéfice &c. &c., [illegible] payer au taux des annonces ordinaires.

[illegible] qui doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

Les Annonces ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double des annonces ordinaires et d'avance.

Les Annonces qui sortiront de la ligne ordinaire [illegible] d'un abonné à l'année, telles que ventes [illegible] par autorité de justice, ventes de plantations [illegible], esclaves marrons animaux épaves ou [illegible] &c., lui seront portées en compte séparé [illegible] aux prix ci-dessus énoncés.

Les Annonces qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront [illegible] en conséquence de cette disposition.

[illegible] Annonce de faillite sera publiée, à moins [illegible] de l'insertion n'aitété payée d'avance, ou [illegible] répondant.

Les Théatres et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs [illegible] $150.

Les Annonces de candidature à des emplois publics, [illegible] d'une nature politique, paieront [illegible] double du prix ordinaire.

POELES! POELES!—S. Locke & Co., No. 8 [illegible] Levée, viennent de recevoir par le navire [illegible] un nouveau supplément de poëles. Leur [illegible] compose actuellement de poëles à charbon [illegible], patentés, de toutes grandeurs; poëles [illegible], à charbon, de Philadelphie; poëles à [illegible] James, à deux et trois bouilloires, [illegible]; poëles à navires et à steamboats; [illegible] tuyaux de poëles, que l'on posera sur demande. 24 dec—a

MARRONNAGES.

$15 DE RECOMPENSE.

A celui qui arrêtera le nègre nommé EDWARD ou NED; taille ordinaire, des [illegible] au nez et sur les joues, une dent [illegible]. La récompense ci-dessus sera [illegible] le logera dans une des geôles [illegible].

[illegible] rue Toulouse, No. 57. 7 fn—2

$20 DE RECOMPENSE—Parti marron dans le courant du mois de janvier dernier, le nègre GILBERT, âgé d'environ 30 ans, bien connu dans cette ville comme faiseur de [illegible], portant toujours de bons habillements, bégaient [illegible] parle l'anglais et le français. Il est de la taille d'environ 5 pieds 6 pouces de hauteur, mince du [illegible] une chevelure très fournie. Il a été vu souvent sur le derrière des rues Bienville et de la [illegible]. La récompense ci-dessus sera donnée à la [illegible] qui le logera dans la geôle ou le ramènera au [illegible].

S. MELLER, 192, rue du Quartier.

$20 DE RECOMPENSE.

PARTIE maronne, une mulâtresse nommée ELISA, âgée d'environ 23 ans, de très grande taille et bien constituée, avec son enfant Ju[illegible] de 1 ans. La récompense ci-dessus sera [illegible] à quiconque la ramènera au soussigné, ou la [illegible] dans une geôle de cette paroisse.

10,31m F. ROY.

$[illegible] DE RECOMPENSE—Parti marron depuis plusieurs jours une jeune griffonne nommée [illegible] IZABELLE, âgée d'environ 12 à 13 ans, [illegible] très bien le français et se disant libre. [illegible] à son départ d'une robe de cotonade [illegible] aux pieds une paire de brodequins, et [illegible] au col. La récompense ci-dessus [illegible] à celui qui la remettra au soussigné, en[illegible] et Conti.

LOUIS THOMAS.

[illegible] DE RECOMPENSE seront données [illegible] l'arrestation du nègre GEORGE, âgé d'environ 19 ans, d'une petite taille est très [illegible], portait généralement un chapeau de toile [illegible] fond et un gilet de drap bleu, ayant aussi [illegible] d'oreilles. George est très intelligent (?) [illegible] parle mais à sa physionomie on le prendrait [illegible]. Il a conduit un dray pendant les trois [illegible] années dans cette ville. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui l'arrêtera, en s'adressant à

WILLIAM BARNES,

Encoignure Gravier et Carondelet.

$15 DE RECOMPENSE—Seront données à la personne qui conduira dans une des geôles de cet Etat, le nègre SOSTHENE, créole de la paroisse St. Jean Baptiste, âgé de 20 ans [illegible] pieds et 3 ou 4 pouces, fortement cambré de [illegible] vêtu d'une redingotte grise, pantalon [illegible] brun à carro et d'une casquette, parlant créole [illegible] en peu anglais et bégayant. Le dit nègre est absent depuis 11 jours, et appartient au Dr. Rigaud. Les [illegible] sont notifiés de ne point le recevoir [illegible] ou l'employer, sous les pénalités de la loi. [illegible]

M. MARTIN,

171, rue de Chartres.

PERDU—Depuis le 4 courant, un Chien *d'arrêt*, couleur rouge, pattes blanches, bout de la queue blanc, et le front blanc. Une [illegible] honnête sera donnée à celui qui le ramènera au Café de Davis, dans la rue d'Orléans. 8m—1

UNE dame parlant avec une égale facilité l'Anglais et le Français, et pouvant enseigner [illegible] langues; désire se placer dans une famille [illegible] à la campagne, pour soigner l'éducation [illegible] plusieurs jeunes personnes. S'adresser pour [illegible] au bureau de cette feuille. 2 m—*

DENTELLES, BRODERIES, &c.—Reçu au No. [illegible] rue de Chartres entre Toulouse et Saint [illegible] un grand assortiment de marchandises fran[illegible] la saison, consistant en pélerines brodées, cols [illegible], chettes, tabliers, ridicules, robes d'enfants, mous[illegible] batiste bandes mousselines et garnitures, écharpes [illegible] de crèpe, dentelles de [illegible], dentelles [illegible] en bobinet, entre-deux, dentelles, tulle bobinet [illegible] brodé, mousselines suisses et autres, dentelles [illegible] mousseline laine, bas de soie et de coton [illegible] voiles et demi-voiles, &c.

[illegible] marchands de la ville et de la campagne sont invités à [illegible] examiner ces marchandises.

[illegible] J. L. WATKINS, Agent

AUX NEGOCIANS du Mississipi et de l'Alabama—Les billets payables sur demande des banques [illegible] en espèces, seront pris au pair aux négociants du Mississipi et de l'alabama, par les soussignés [illegible] à vendre au plus bas prix:

[illegible] barils 10 pipes et 20 demi pipes eau de vie,

[illegible] 10 do et 20 do genièvre,

[illegible] boucauts rum de la Nlle. Angleterre.

[illegible] pipes vin de Catalogne.

[illegible] piquets neufes (article supérieur.)

J. DE CORDOVA & Co

Nouvelle Levée, no. 109, entre les rues Julie et [illegible] 8 m

[illegible] de la Compagnie d'Assurance Maritime et contre l'incendie de l'Ouest—

Nlle-Orléans 6 mars, 1839.

A VENDRE—Le paquebot à vapeur CONSTITUTION, du port de 262 tonneaux, bâti à Cin[illegible] en 1829 en bois de chêne et locust, avec des [illegible] de racine de chêne, ayant une très bonne machine [illegible] vapeur et deux mâts, avec leurs voiles et agrès [illegible] l'année dernière, lorsqu'il était employé [illegible] entre la Nlle.-Orléans et le Texas [illegible] été retiré et radoubé par Mr. [illegible] Hughes—Ses fonds sont doublés en zinc [illegible] propre à servir comme navire de dépôt [illegible] Galveston ou à la baie de Matagorda. [illegible] vendu d'ici au premier avril, il sera, ce [illegible] vendu à l'encan sans réserve.

[illegible] conditions, s'adresser à

[illegible] L. MATTHEWS, président.

AVIS—Les soussignés ont formé une société sous la raison de SMITH, CANTZON & CO., pour [illegible] de Sellerie dans cette ville, au No. 30, [illegible] rues Chartres et Douane, au vieil établissement de Messieurs Smith, Hubbard & Go.

THOMAS SMITH,
CHARLES B. SMITH,
HENRY F. CANTZON,

6 mars—3

DISSOLUTION DE SOCIETE—La société ci-[illegible] existante sous le nom de SMITH, [illegible] HUBBARD & CO, est maintenant dissoute d'un [illegible] accord.

Nouvelle-Orléans, 25 fév. 1839.

THOS. SMITH,
RALPH HUBBARD,
CHARLES B. SMITH.

[illegible] Thomas Smith et Charles B. Smith ayant [illegible] part dans la société ci-devant existant sous la raison de Smith, Hubbard & Co., sont [illegible] à faire usage du nom de la dite société pour [illegible] seulement.

[illegible]-Orléans, 25 février 1839.

RALPH HUBBARD.

[illegible] consignataires des caisses marquées [illegible] par la Persévérance, de la Mobile, sont [illegible] chez les soussignés payer les frais et [illegible] marchandises.

ASHBRIDGE & JENKINS,

66, rue de la Commune.

NOUVELLE MEDECINE.

Pillules de Tomate Melangées

Du Dr. G. R. Phelps;

Entièrement Végétales.

MEDECINE nouvelle pour toutes sortes de maladies [illegible] ainsi qu'un substitut au calomel, dans les [illegible] et affections bilieuses.

[illegible] recherches sont faites d'une combinaison [illegible] nouvellement découverte, extraite de la [illegible] de tomate, ainsi que d'autres substances végétales [illegible] propres à modifier et étendre ses effets, [illegible] la meilleure médecine altérative et cathartique [illegible] converte jusqu'à ce jour. Ils ont été essayés [illegible] bien réussi dans les cas de scrofula, dys[illegible], fièvre bilieuses, pierres, rhumatismes, [illegible] catarrhe, affections nerveuses, enflures [illegible] dans de toute description, constipations, coliques [illegible] maux de tête &c. &c.

[illegible] sont aussi un antidote contre les maladies [illegible] contagieuses et épidémiques, pour prévenir la [illegible] bile et des affections du foi et des fièvres [illegible] dans les climats chauds, bas et insalubres [illegible] meilleur cathartique, dont on puisse faire [illegible] de ce jour. [illegible] contre le scorbut, et les voyageurs pour [illegible] servir comme la meilleure médecine contre [illegible] des climats malsains. Pour médecine [illegible] sont sans contredit, la meilleure que l'on [illegible] à ce jour.

[illegible] vertus particulières de la plante de tomate a [illegible] attiré l'attention de la profession médicale [illegible] et un grand intérêt a été manifesté [illegible] développement de ses facultés médicales, le [illegible] est heureux de pouvoir les satisfaire main[illegible] présente ses pillules au public, confiant qu'il [illegible] est le meilleur remède que l'on ait découvert. [illegible] nombreux des guérisons obtenues par [illegible] fait usage, ainsi que les témoignages [illegible] médecins qui les ont prescrit corroborent [illegible] opinion. La demande croissante et l'approbation [illegible] qu'on leur a donné est une preuve addition[illegible] de leur mérite et de leur utilité. En présentant [illegible] au public, préparé avec soin et selon [illegible] propriétés chimiques et thérapeutiques [illegible] desquelles elle est formée, le propriétaire [illegible] prendra la place de ces médecines [illegible] une garantie, qui abondent dans le pays, et [illegible] favorable avec laquelle elle a été reçu par les [illegible] de cette ville et autres le justifie dans cette opinion.

[illegible] description de cette importante découverte, [illegible] que les témoignages, mode de son opération, [illegible] pamphlets qui peuvent être obtenus [illegible] tous ceux qui vendent ces pillules.

A vendre chez Douce, pharmacien, rue Royale, [illegible] St. Philippe, No. 279 chez A. A. Peychaud, marchand de drogues en gros et en détail [illegible] 123 rue Royale, entre St. Louis et Conti; P. [illegible] marchand de drogues, No. 112, Vieille [illegible] E. A. Follansbe, agent en général, No. 13, [illegible] de la Bourse, près le bureau de la Poste. 5 m

TRUFFES NOIRES DU PERIGORD—Reçu par le Bordeaux Packet, un petit lot de première [illegible] à vendre par

LOREILHE & VALETON, 33, Royale.

BISCUIT—20 barils, à vendre par

ABRAHAM TRIER, 34, Gravier, 6 m

ECOLES.

MOYEN D'APPRENDRE A LIRE EN 20 LEÇONS—M. Vannier, Géomètre-Arpenteur, ancien délinéateur du canal de Bourgogne, auteur de la Méthode abréviative pour enseigner à Lire le Français en 20 Leçons, offre de mettre cet admirable résultat en pratique, soit dans des leçons particulières, soit dans les cours qui seront ouverts tous les jours, depuis 8 heures du matin, jusqu'à 10 heures du soir, encoignures Dumaine et Bourgogne.

Le Professeur appliquera la même Méthode abréviative d'enseignement, modifiée toutefois d'après l'intelligence des élèves, à l'Ecriture, l'Orthographe, l'Arithmetique, la Géométrie, l'Algèbre, le Dessin linéaire, le Toisé, la Tenue de Livres, et à tout ce qui concerne la comptabilité.

Leçons en ville. 1 m.

ECRITURE propre aux affaires enseignée par Messrs. A. & E. Everett, à l'encoignure des rues Canal et Exchange Place.

L'académie est très bien favorisée et le public peut être assuré qu'ils n'épargneront aucune peine pour soutenir la réputation dont cette institution a joui jusqu'à ce jour.

L'objet de cette institution est le même maintenant qu'il était avant, celui enseigner une écriture propre aux affaires, et ceux qui désirent posséder une telle science sont invités à s'y adresser.

L'on enseigne aussi dans ce style épistolaire qui est également utile dans une bonne éducation.

Les classes se feront aux heures qui conviendront le mieux aux pupilles.

N. B. "La science de l'écriture" à vendre à cette institution. 25f

EXTREME BON MARCHE—Les soussignés offrent à vendre cinq cents douzaines de souliers de femme, assortis en marroquin, satin, prunelle, de toutes couleurs, douillettes, brodequins, socques et autres chaussures de dance et d'enfans. Ne voulant plus continuer ces articles, ils se vendront en magasin à 1, 6 et 8 esc. la paire, au detail.

Les personnes qui pourraient en vouloir acheter par douzaines, trouveront de très grands avantages, en le faisant de suite.

4 mars E. LEFEBVRE & FRERE.

BANQUE DE CITE—Nouvelle-Orléans, 1er mars 1839—L'assemblée des directeurs de cette Banque a aujourd'hui declaré un dividende de quatre pour cent sur le capital, payable aux actionnaires à présentation, après lundi 11 courant.

2 mars R. J. PALFREY, Caissier.

LES créanciers de W. Nott et de W. Nott & Co., sont invités à se réunir, dans l'étude de M. Félix de Armas not. pub, le samedi, 16 du courant à 11 heures du matin, pour délibérer de nouveau sur les affaires dont il avait été fait mention à la dernière assemblée. 5m—6,9, 17.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.—*Compagnie des Architectes pour la 1me. District de la ville de la Nouvelle-Orléans.*—Nouvelle-Orléans, le 28 Février 1839.—Des propositions cachetées seront reçues jusqu'au 20 Mars prochain inclusivement pour la construction en briques de sept maisons et cuisines, sur l'ilet compris entre les rues Claiborne, Ste-Anne, Derbigny et Dumaine, faubourg Tremé. Les plans et devis des dites constructions, peuvent être examinées au bureau de la compagnie, Passage de la Bourse, près la rue Bienville.

Par ordre de la Direction.

C. SAMORY, Secrétaire.

4 mars—8,11,15,18 et 20 mars.

BUREAU—De l'assurance des pompiers de la Nouvelle-Orléans. Les actionnaires sont par le présent informés que le 7ème. versement sur les actions, sera dûet payable le 6 avril, au bureau de la compagnie No. 21, rue du Camp 5 mars

CHARBON—Les soussignés ont en approvisionnement de Charbon Cannel, Peach-Mountain et le Pittsburg, en boucauts et en grenier, qu'ils offrent à des prix modérés, en quantités convenables aux acheteurs.

B. & A. SOULIE,

5m Rue Bienville, No. 55, au premier

ON demande deux hommes actifs, entendus dans les ouvrages de plantation, pour aller à l'habitation du soussigné où il seront constamment employés.

5m W. E. MURPHY, 138, Vieux-Bassin,

AVIS—Par un acte enrégistré le 29 février 1839, dans le Bureau des Hypothèques, pour la ville et la paroisse de la Nouvelle-Orléans, James C. Johnson, de Louisville (Kentucky) et Saml. Bell ont formé une société en commandite pour la transaction des affaires de commission dans cette ville: James C. Johnson est l'associé en commandite, et les affaires seront transigés par

2 mars—1m SAML. BELL.

BANQUE DES AMELIORATIONS.—Nelle-Orléans, ce 1er mars 1839.—Tous les billets pour l'escompte qui ne seront pas présentés la veille du jour de l'escompte, avant 3 heures, ne seront pas pris en considération par la direction. Par ordre de la direction.

2 mars J. H. RABOTEAU, Caissier.

AVIS.—La société ci-devant existante entre les soussignés sous la raison de Bouligny & Ganucheau étant dissoute par limitation. D. Bouligny & E. Ganucheau continueront seuls le même genre d'affaires et sous la même raison.

FRANCOIS BERNOUDY,
DOMINIQUE BOULIGNY,
EDMOND GANUCHEAU,

Nouvelle-Orléans 1er mars 1839. 2 mars

LA société ci-devant existante dans cette ville, sous la raison de ALEXANDER HART & SON, est dissoute par la mort de M. Alexander Hart. Les soussignés continueront le même genre de commerce sous la raison de ISAAC HART & CO., et pourla liquidation de l'ancienne société.

ISAAC HART,

2 mars—18 Veuve ALEXANDER HART.

AVIS—MM Caseau, Alex. Colliotte Mare, consignataires par le navire Saxon du Havres sont invités à se présenter à l'office des soussignés et retirer leurs marchandises marquées L C J. C. H J F.

LEVI H. GALE

28 fev Rue de la Commune, No.

A LOUER—La grande écurie située à la ville de Milneborg, lac Pontchartrain, à prix raisonnable. S'adresser sur les lieux. 12 fev

CHARBON CANNEL—Les soussignés reçoivent par le navire Henrietta, venant de Liverpool, une quantité de Charbon Cannel en boucauts, en grenier, qu'ils offrent à des prix modérés, en quantités convenables aux acheteurs.

B. & A. SOULIE,

28 fév No. 55, rue Bienville, au premier.

SUCRE—Sucre sur habitation à vendre par

ALLAIN & TREMOULET,

2 mars No. 11, rue Conti.

LES soussignés ont formé une société pour le commerce de Coutellerie et de marchandises pour les navires, sous le nom de Priestly & Bein

WM. PRIESTLY,
J. D. BEIN,

Nouvelle-Orléans, 28 fév. 1839. 1 m—1m

LIQUEURS en Porcelaine, forme de livres, article nouveau, n'ayant jamais été importé ici, les volumes représentent les Œuvres de Shakespeare, W. Irving, Lord Byron et les Vies de Franklin, Lafayette et Washington; format in 4o. et in 8o., à vendre chez LOREILHE & VALETON,

4 mars 33, rue Royale.

A VENDRE en debarquement du navire Marengo,

2 barils saucissons,

12 caisses fromage tête de maure.

20 do do pâte grasse.

1 tonneau fromage gruyère.

à vendre par GUERIN POUVERIN, 4 m.

A VENDRE en magasin par les soussignés,

340 barriques vin rouge marques diverses de Bordeaux,

170 demi-barriques vin blanc Sauterne et grave,

900 caisses vin rouge St. Julien médoc,

500 caisses Château Margaux,

200 caisses Gruau Larose 24 demi-bouteilles,

160 caisses vin rouge de Bourgogne, Chambertin Romanée, Pomard, Volnay, Beaune, Clos vougeot et Nuit,

200 caisses vin blanc Haut Sauterne,

50 caisses de Chablis,

45 caisses de Meursault,

200 paniers Champagne les qualités,

40 panier Anisette de Bordeaux,

20 caisses Absynthe suisse,

100 caisses Fruits à l'eau-de-vie,

25 caisses Kirshwasser,

50 paniers Guignolet d'Angers,

50 paniers Huile d'olive,

25 caisses Sardines à l'huile, de Nantes,

50000 Bouchons pour bouteilles,

500 paniers bouteilles vides.

CHS. ROYER & L. LABATUT,

4 mars 175, rue Royale.

GRANDE ATTRACTION POUR LES DAMES—M. J. PHILIPPINI a l'honneur d'informer les Dames et Messieurs de la Nouvelle-Orleans, qu'il vient d'arriver d'Italie avec un assortiment superbe d'ornements en albâtre et en marbre, consistant en Corbeilles, vases et autres objets; aussi des TABLES DE CENTRE, d'un nouveau goût, étant les premières en ce genre dans les E. Unis. Aussi: Pupitres, Boites à ouvrage et à toilette, superbement finis. M. J. Filippini appelle l'attention des Dames et les invite à venir visiter ses marchandises dans la rue St-Louis, à la 2de porte de la rue Chartres, ensuite le bureau de Loterie. 25 fev

SAVON CHINOIS du Lady Montague pour rendre plus éclatants, le visage, le col et les mains, si remarquable dans les belles caricatures, et sous le patronage de sa majesté très gracieuse la reine Victoria, et du prince George et toute la famille royale d'Angleterre, leurs majestés impériales, l'empereur et l'impératrice de Russie et les empereurs d'Autriche et de la Chine.

L'incomparable Savon Chinois de Lady Montague est le meilleur antiseptique connu pour les dartres, boutons, coups de soleil. Il fait aussi disparaître très promptement les rousseurs et les échaudures et produit une cicatrisation rapide des blessures pour lesquelles il s'emploie. C'est le meilleur savon pour la barbe à cause de son écume onctueuse et il amollit et adoucit la peau. C'est une des inventions des plus remarquables de la chimie moderne, reçu recemment et à vendre au No. 96, rue de la Douane. 24jan

DUNLOP, Moncur et Co négociants commissionnaires à Richmond.

Des avances sur consignations à la maison susdite seront faites par ROGERS, GRAY & Co,

26f 81, rue du Canal.

AVIS—Un jeune homme créole, parlant anglais et français, très bien recommandé, ayant l'expérience des affaires, désire trouver une place de commis dans une maison de commission.

S'adresser par lettre à la poste à la boite No 33. 26f—

PERDUE par une dame au bal de l'hôtel S. Louis, lundi 25 du courant, une épinglette en diamant de valeur, composée de trois étoiles, et montée en noir. Celui qui l'a trouvé serait libéralement récompensé au besoin en la rapportant au bureau de l'Abeille. 27 fev

120,000 Sangsues et plus, reçues par les derniers arrivages d'Europe, des sangsues de toutes grosseurs, à vendre depuis 6 1/4 cts. jusque 25 cts. la pièce, au dépôt de la rue du Quartier no. 26, entre Condé et la Vieille Levée.

L'entrepôt en sera toujours fourni, et les prix ne varieront jamais. 25f

A VENDRE—3110 paniers pommes de terre, en débarquement du navire Lafayette, venant du Havre. S'adresser au capitaine à bord, ou à

A. ST. GEORGES,

2 m 78, rue St. Louis.

DEMANDE d'une gouvernante—L'on demande dans une famille privée une dame pouvant se charger de l'éducation d'une jeune demoiselle de 7 ans Une personne qui serait capable d'enseigner l'anglais le français, la musique etc, pourrait trouver de l'emploi en s'adressant par lettre à la boite No. 52, au bureau de la poste. 26f—1

PHRENOLOGIE.

LE Dr. HERNIS de Paris, élève du Dr. Gall phrénologiste pratiquant, recevra les personnes qui s'adresseront pour consultations phrénologiques à l'Hôtel St. Charles. Le Dr. H. donnera des cartes contenant une description des caractères, capacités mentales et des talents, et indiquant les professions propres aux dispositions naturelles. 26 f

WAGONS de toute description manufacturés avec les meilleurs matériaux et par les meilleurs ouvriers constamment, à vendre par

O. McDONALD,

Front street, entre Walnut et Vine street.

CINCINNATI.

Où les ordres qui lui seront adressés seront promptement remplis. 7m—4

AUX EMIGRES DU MEXIQUE—Le soussigné a l'honneur d'offrir aux français malheureux qui, par les circonstances désastreuses de la guerre, se trouvent réfugiés dans cette ville, ses services comme médecin, il leur fournira les médicaments nécessaires pendant la durée de leur maladie.

Il invite les médecins qui seraient appelés près de ces infortunés compatriotes, à ordonner les médicaments qu'ils jugeront convenables, à la pharmacie de M. Sarrau, encoignure des rues Royale et Quartier.

20 jan M. DUPIERRIS, docteur, rue Ste Anne, no. 64.

VENTES A L'ENCAN.

PROPRIETES DE VALEUR A VENDRE. *Un quart comptant et la Balance à 1, 2 et 3 ans de Crédit.*

IL sera vendu, Mercredi, 10 avril 1839, à la Bourse de la Cité,

PAR HEWLETT & CENAS,

LES PROPRIETES SUIVANTES:

1o. QUATRE LOTS DE TERRE dans la rue Carondelet, entre les rues St.-Joseph et Julie, mesurant chacun 25 pieds de face, sur 158 pieds de profondeur à une allée de 25 pieds de largeur. (voir le plan.)

2o. DEUX LOTS DE TERRE sur la rue Nayades, joignant les bâtisses de MM. Beins, mesurant chacun 26 pieds 7 pouces et 5 lignes de face, sur 120 pieds de profondeur à une allée de 14 pieds de largeur. Sur un des lots se trouve une maison neuve en bois, louée à $40 par mois. (Voir le plan.)

3o. CINQ LOTS DE TERRE à l'encoignure des rues Nayades et Clio, mesurant 120 pieds carrés, étant une très belle location pour bâtir. (Voir le plan.)

4o. QUATRE LOTS sur la rue Apollo, entre Triton et Calliope; mesurant chacuns 25 pieds de face, sur environ 190 pieds de profondeur. Nos. 1, 2, 3 et 4 comme sur le plan: sur les Nos. 1, 2 et 3 se trouve une jolie maison en bois, louée à $50 par mois. (Voir le plan.)

5o. DEUX LOTS DE VALEUR pour bâtir, situés dans la rue Gravier, entre Carondelet et Baronne, joignant la presse à coton en à un ilet de la Bourse St. Charles, mesurant chacun 25 pieds de face sur environ 96 de profondeur; ces lots sont parés et sont entourés d'un mur et se louent à $20 par mois, (Nos. 11 et 12, voir le plan.)

6o. QUATRE LOTS DE TERRE, situés à l'encoignure des rues Gravier et Philippa, mesurant en tout, 91 pieds de face à la rue Gravier, sur 100 pieds de profondeur.

Ces propriétés sont avantageuses pour ceux qui désirent placer leurs fonds avec sûreté; elles sont bien situées pour des bâtisses et les paiements sont faciles: un quart comptant, la balance à 1, 2 et 3 ans, sans intérêt en fournissant des billets endossés et portant hypothèque jusqu'au parfait paiement.

Les actes de vente seront passés pardevant Wm. Christy, not. pub., aux frais des acquéreurs. 1 m

VENTE DEFINITIVE DE PROPRIETES DE VALEUR.—*(Pour cause de départ.)*

PAR M. BARNETT Sr.

IL sera vendu à midi et demi, le samedi 16 de mars courant, à la Bourse de Cité:

1o. Le TERRAIN et la MAISON, sis à l'encoignure du Passage de la Bourse et de la rue St-Louis, et maintenant occupés par le Café d'Ambrogio; le tout ayant 21 pieds de face à la rue St-Louis, et allant dans la profondeur et face au Passage, jusqu'à la propriété de Mr. Burthe.

Cette propriété est louée pour huit ans, à partir du 1er novembre dernier, à raison de $3,000 par an, ou $250 par mois, payables à la fin de chaque mois. Les réparations sont à la charge du locataire qui est obligé de rendre la propriété à la fin du bail, peinte à neuf et dans la meilleure condition possible. Elle sera vendue sujette à ce bail.

2o. UNE MAISON sise rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, maintenant occupée par Mr. Boulé. Elle est bâtie sur un terrain de trente pds de face, sur 149 pds de profondeur, mesure française. Cette propriété est dans le meilleur état possible. Le vendeur en réserve la jouissance jusqu'à la fin d'avril.

3o. LES MAGASINS et BUREAUX bâtis dans le Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti, en face de la maison de Mr. Musson, sur un terrain de 16 pieds de face sur 22 pieds 6 pouces de profondeur. Cette propriété est sujette à un bail de $780 par an, qui n'expirera que le 1er novembre prochain. Elle sera vendue sujette à ce bail.

4o UN ILET sis en cette ville près de l'embranchement des chemins du Bayou et de Gentilly, dépendant de la terre autrefois connue sous le nom de Briqueterie Gueno, désigné par le No. 32, sur un plan dressé par Louis Bringier, et déposé en l'étude d'Octave de Armas, et se composant de 24 lots de terre, marqués depuis le No. 1 jusqu'au No. 24, et compris entre les rues Conti, Onzaga, Bohemare et Dabadie. Cet ilet est le même qui a été mis en culture par Mr. Rivière; il est déjà en rapport et peut considérablement produire s'il est exploité avec des forces convenables. Il y a sur cet ilet une jolie maison de maître de 4 appartements, cabinet, galerie, &c. une cuisine commode et bien bâtie, écurie, poulailler &c. Le tout est neuf et bien conditionné, et les entourages sont dans le meilleur état possible. On peut visiter les lieux.

Conditions—6, 12, 18, 24 et 30 mois de crédit, sans intérêt, en billets endossés à satisfaction, divisés au vœu du vendeur, et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les billets pas payés à leur échéance porteront un intérêt de dix pour cent jusqu'à parfait paiement, sans que cette close puise autoriser l'acquéreur à prolonger ses paiements.

Les actes de ventes seront passés pardevant Louis T. Caire, notaire, aux frais des acquéreurs.

7 mars

PAR HEWLETT & CENAS.

IL sera vendu jeudi 14, du courant, à 4 heures P. M. au magasin et dans la cour de dépôt de la 2de. municipalité, encoignure des rues St. Charles et Hevia, par ordre et en conformité d'une résolution du conseil de la 2de. municipalité, les articles suivans savoir:

Diverses valises, contenant des hardes &c.

4 caisses caractères d'imprimerie,

5 rouleaux corde neuve, boites de vitres &c.

Un lot de vieux sabres, fusils et boites à cartouches, sept drays, 13 charrettes, une paire de grandes roues et une vieille marchine à vapeur.

Conditions comptant. 8m

PAR FERNANDEZ & WHITING.

VENDREDI prochain, 15 du courant, à 4 heures de l'après-midi, rue du Chemin Public, entre les rues Esplanade et des Champs Elisées, il sera vendu un fond de *Marchandises Sèches*, en bloc. Le bail du magasin, ayant 19 mois à courrir, et les vitrines.

Conditions à la vente.

P. S. On vendra les marchandises en détail, s'il n'aliaient pas à un prix raisonnable en bloc. 8m

Par Guinault & [illegible]

Succession de feu Antoine Valet.

IL sera vendu samedi 16 mars courant, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis—Les propriétés suivantes appartenant aux héritiers de feu Antoine Valet.

Un lot de terre situé au faubourg Marigny, formant l'encoignure des rues Marigny et Craps, mesurant 63 pieds 10 pouces 10 lignes et demi de face à la rue de Craps, sur 127 pieds 10 pouces 1 ligne de profondeur et à la rue Marigny; ensemble les bâtisses et améliorations qui y sont construites, consistant en:

1o. Une maison bâtie à l'encoignure, se composant de 3 appartements et ses dépendances.

2o. Une maison bâtie au centre de la façade à la rue Marigny, se composant de 2 appartements et ses dépendances.

3o. Une maison bâtie sur la ligne du fond et face à la rue Marigny, se composant de 4 appartements et de ses dépendances—Ces trois maisons seront vendues en un seul lot, conformément à un plan dressé par J. A. Puyo, sous la date du 1er mars 1839—Lequel plan sera déposé à la susdite Bourse, quelques jours avant la vente.

Conditions: 1/4 comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets fournis par coupons endossés à la satisfaction des héritiers et hypothèques jusqu'à parfait payement.

PAR J. BLACHE.

IL sera vendu mardi, 12 mars prochain, à midi, à la Bourse St. Louis, entre Chartres et Royale, 5 actions de l'Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane de $500 chaque, appartenant à la succession de feu Joseph Latouba, de la paroisse St. Martin, Attakapas, et vendu par ordre de la direction de la dite institution.

Conditions: comptant. 11 fev—30

VENTE A L'ENCAN.

IL sera vendu à l'encan public, dans la ville de Clinton, le 18ème jour de mars 1839, les propriétés suivantes, savoir:

L'HOTEL dans la ville de Clinton, maintenant occupé par Mme. Donoghue.

L'ILET no. 16, dans la dite ville, sur lequel est cette l'Hôtel, contenant 8 lots.

L'ETABLE attachée à la dite Hôtel, ensemble les lots nos. 3, 4, 5, 6, 7 et une partie du lot no. 2, dans l'ilet no. 9 de la dite ville.

UNE ESPACE DE TERRE située sur la rivière Comite, contenant cent une acres, sur lequel est situé un moulin à scieret à farine, appartenant ci-devant à John Bostwick, borné au nord par les terres maintenant occupées par les héritiers de Peter Bourk, à l'est et à l'ouest par les terres abandonnées par John Bostwick à ses créanciers.

UNE ESPACE DE TERRE située sur la rivière Comite, contenant quatre cents quatre vingt acres, bornée au nord par les terres de Thomas Chapman, à l'ouest par les terres de Allen Hewsey, au Sud par les terrains dernièrement appartenant à Samuel Middleton, et à l'Est par les terres appartenant aux héritiers de Peter Rourk.

UNE ESPACE DE TERRE aussi sur la rivière Comite, contenant cinq cents acres, ou environ, bornée au nord et à l'ouest par les terrains abandonnés par John Bostwick, au Sud par les terres appartenant aux héritiers de Wiley Ingram et à l'est par la rivière Comite.

Les LOTS suivants dans la ville de Clinton, savoir:

Dans l'ilet no. 12, les lots numéros 1, 2, 3, 6, 7 et 8

Dans l'ilet no. 22, les lots nos. 1, 2, 3, 4, 5 et 6.

Dans l'ilet no. 23, les lots nos. 1, 2, 3 et 4.

Dans l'ilet no. 6, les lots nos. 3, 4, 5 et 6.

UNE PARTIE DE TERRAIN joignant la propriété de Mme. Worthington, à Clinton.

UNE PARTIE DE TERRAIN adjoignant la propriété de Humphrey Taylor, à Clinton.

DEUX PARTIES DE TERRAINS, contenant dix acres chacune plus ou moins, une desquelles se joint à la ville de Clinton, à l'Ouest et l'autre au Sud, n'étant point divisées en lots.

Une esclave nommée SALLY.

Un esclave nommé TOM.

Les propriétés susdites ayant été abandonnées par John Bostwick, insolvable, à ses créanciers, seront vendues par les syndics.

Conditions de la vente: Un crédit de 1 et 2 ans pour toutes les propriétés, excepté l'hôtel qui sera vendu à un crédit de 1, 2 et 3 ans, en fournissant des billets endossés à satisfaction et portant hypothèque sur la propriété jusqu'au payement final.

JAMES H. MUSE, syndic.

Clinton, 13 fév. 1839.

P. S. Les créanciers feront bien de se trouver à la vente ou d'envoyer leurs fondés de pouvoirs, leurs intérêts seront beaucoup mieux garantis en achetant les propriétés en paiement des sommes qui leur sont dues, plutôt que de les laisser sacrifier.

Il n'est peut être pas déplacé de leur apprendre que la propriété du village augmente journellement de valeur, et ne peut que continuer progressivement, à cause du chemin de fer passant par Clinton et allant de Jackson à Port Hudson sur la rive du Mississippi, qui bientôt va être achevé.

Ils doivent être aussi informés que les lots de la ville sont des mieux situés. J. H. M. 27 fev

UNE superbe parure en diamants, forme grappes de raisins, avec sa broche, montée à jour et dans le goût le plus moderne, à vendre chez

JOHN T. LAGUERENNE & Co,

1 m 9, rue Toulouse.

LE billet portant les Nos. 17, 36, 48, paquet 1414, a gagné le gros lot de $13,500 dans la loterie l'Etat de la Louisiane, No. 7, extra D. S. Gregory, directeur, tirée le 21 février, et vendu par Harvey, vendeur de billets, en face de[illegible] tel de la Bourse, à James Dunlap de Vidalia, pa[illegible] de Concordia, Louisiane. 26 fev

PERDU—Un portefeuille de maroquin rouge, contenant $45. Celui qui le remettra au No. 26, rue du Camp, sera libéralement récompensé. 21f

ON demande quelques bons bucherons, s'adresser à l'habitation de Mr. Pandaloy près des barraques. Il est inutile de se présenter si l'on n'a pas l'aptitude et la pratique nécessaire. 23 fév

SUCRE—22 boucauts de Sucre en débarquement de la goëlette Equateur, à vendre par

DEVEZIN & DOSSAT,

1er m 59, rue Tchoupitoulas.

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE—Nouvelle Orléans, 11 février 1839—Les personnes dont les noms suivent ont été élues directeurs de cette institution, le 4 du courant:

Par les actionnaires.

J. W. Chinn, N. Frey,
C. Dubiac, S. H. Leverich,
J. F. Miller, W. M. Beal.

Par le sénat.

G. B. Milligan, J. Bermudez,
C. Adams Jr., L. A. Dyeros,
G. Préval.

Et à une assemblée des directeurs tenue ce jour, M. C. Adams, Jr., a été unanimement nommé président, M. J. B. Milligan s'étant retiré.

Par ordre de la direction.

14 f MARTIN GORDON, Jr. Sect.

AUNE assemblée de la Chambre du Commerce de la Nouvelle Orléans, tenue le 4 courant, la résolution suivante fut adopté à l'unanimité:

"Résolu qu'il soit recommandé aux personnes négociant des traites anglaises, en cette cité, de vendre acheter et coter le Sterling en argent fédéral, en conformité à une résolution adoptée le 2 du mois dernier, par la chambre de commerce de New York.

Nouvelle Orléans, 5 février 1839.

11 fev CHS. BRIGGS. Sect.

PORC—30 barils, à vendre par

ABRAHAM TRIER, 34, Gravier, 8 m

EXHIBITIONS.

PANORAMA DE PARIS VU DE SES ENVIRONS.

EXECUTE PAR

MM. PHILASTRE & CAMBON,

Peintres des décors du Grand Opéra, et des Menus-Plaisirs du Roi.

LES propriétaires du Panorama de Paris ont l'honneur d'informer le public, que cédant aux instances de beaucoup de familles résidant dans la 2e. Municipalité, cet établissement doit être transporté en face du théâtre St. Charles.

Jusqu'au Mardi, 12 Février prochain, il continue d'être ouvert tous les jours, rue Royale, sur la Place St. Antoine, derrière l'Eglise St. Louis, depuis 8 heures du matin jusqu'à la nuit.

Confiants dans la bienveillance de MM. les abonnés, les soussignés espèrent qu'ils voudront bien continuer de visiter le Panorama après son déplacement sombre par le passé.

Le public est également prévenu, qu'un temps sombre et couvert est pour lui moins aussi favorable à l'illusion, qu'un soleil brillant. Mais c'est surtout depuis quatre heures jusqu'à la nuit que l'illusion peut être la plus complète.

Prix d'entrée, $1; moitié prix pour les enfans au-dessous de 10 ans et les domestiques. 29 jan

GRANDE ATTRACTION.

M. GELLER informe respectueusement le public que la célèbre statue de CLEOPATRA, reine d'Egypt, qui a été exhibé dans les plus grandes villes de l'Union et a été visitée par plusieurs milliers de personnes, vient d'arriver en cette ville. Elle pourra être vue pour quelques temps seulement, depuis 9 heures A. M., jusqu'à 9 P. M., au No. 53, rue des Magasins au-dessus de la salle d'encan de J. Levy, en face l'Arcade de Banks.

Prix d'entrée............50 cts.

Billet pour la saison............$1 00

11 fev

EDUCATION, en français et en anglais—M. James, récemment arrivé en cette ville, a l'honneur d'annoncer aux citoyens de la Nouvelle-Orléans qu'il ouvrira une Académie, le lundi 14 janvier, au No. 19, rue Toulouse, pour l'instruction de la jeunesse des deux sexes, en français et en anglais, dans laquelle il sera habilement aidé par Mdes James et Meihler, qui toutes deux parlent et écrivent avec facilité et pureté les deux langues, et suivent l'administration des classes des demoiselles.

M James portera tous ses soins, aux différentes branches d'éducation, et se flatte de satisfaire pleinement les personnes qui l'honoreront de leur confiance.

Madame James, dont la réputation, comme institutrice de musique vocale et instrumentale a été établie par quatorze années d'expérience, donnera des leçons sur le piano et la guitare.

Termes—Payable d'avance.

Classe élémentaire $8; enfans moyens $10; ceux plus grandes $15. piano $8; guittare $8 par mois.

Un mois commencé doit être payé en plein.

Il y aura une classe du soir pour le français et l'anglais. M. James donnera des leçons particulières dans les familles.

Référence—L'hon. Balie Peyton, M. Joseph Le Carpentier, M. James Denegre, M. Dupéra M. Wm Beal. 9 jan—3 p c [illegible]

A VENDRE—Une Habitation rive gauche dans la Bayou Lafourche, à vingt milles de Donaldsonville, établie en sucrerie, et mesurant 10 arpents et demi de face au dit bayou, sur une profondeur de quatrevingts arpents, avec vingt six têtes d'Esclaves, dont vingt travaillants; de plus les ustensiles aratoires et animaux, avec 230 actions de la Banque des Citoyens.

On vendra cette habitation avec ou sans esclaves.

S'adresser pour les renseignements à Mr. Aimé Guillot, collecteur des taxes de l'Etat, ou aux propriétaires sur les lieux.

26 fév—8 BOYE & LESAGE.

A Vendre par les soussignés pour clore une facture.

Mousseline laine.

Soieries.

Manteaux pour Femme.

Parfumerie et quelques caisses liqueurs.

BLANCHAD EIMER & Co.,

2 m 26, rue Bienville.

AUX Capitaines de navires et Propriétaires.—350 barils houille bitumineuse, article excellent pour le chauffage de steamers. Les capitaines de bateaux à vapeur feront bien d'en essayer quelques barils et ils trouveront que c'est la combustible meilleur après le bois. SAMUEL LOCKE & Co.

27 fev 8, Nouvelle-Levée.

AVIS AU COMMERCE—Par consentement mutuel, M. Oscar Valeton, a cessé de ce jour, ne fait plus partie de notre société. La raison de commerce demeurera la même attendu que MM. Alcide et Léopold Valeton, restent membres de ladite société.

Nouvelle-Orléans, 28 janvier 1839.

30 jan LOREILHE & VALETON.

40 DEMI-PIPES eau-de-vie de 4e. preuve de la marque A. Dubaut,

10 do J J Duppuy

12 do Otard Duppuy & Co.

30 de vieille eau de vie,

10 quarts de pipes, 4e preuve, marque JJ Duppuy

30 barriques vins fins,

150 caisses vins fins des meilleurs crûs, à vendre par BARTHET & Co.

26f 90, rue Toulouse

A VENDRE—800 sacs sel commun

51 boucauts charbon de Cannel;

450 paniers pommes de terre;

21 Tierçons Porter de Londres;

30 tonneaux charbon de Kennell;

à bord du navire Henrietta, de Liverpool.

S'adresser au capitaine à bord, en face de l'hôtel de la Monnaie, ou à H C CAMMACK & Co,

26 jan Bank Place.

EN magasin et à vendre par les soussignés: 25,000 sacs en pitre; 1000 boites savon; 350 boites amidon de Hollande; 50 barils huile de baleine raffinée; 30 do. do. de tanneurs; 20 do. do de lin; 50 tierçons riz; 1000 fréquins beurre de Goshen; 400 barils ciment hydraulic; 50 paniers faïence assortie; 60 balles toile à drap; 300 demi quarts de pipes vin de Madère, Sicile, Port et Ténériffe; 200 caisses Claret; 300 paniers Champagne marques choisies; 160 barils genièvre domestique, liqueurs, whiskey de Monongahela, et eau-de-vie de pêche; 20 quarts de pipes eau de vie de Seignette à vendre par WOOD & SIMMONS

BROSSES, PEIGNES, &c.—En débarquement du navire Normandie, un nouvel assortiment de brosses à cheveux et à hanles, peignes tordus de corne de buffle et Brézilliens, eau de Lavende française en bouteilles et demi chopines, dominos, anneaux enchassés, belles épinglettes d'or et imitation, colliers de corail, anneaux de rideaux, fourchettes d'argent allemandes, boites à plume françaises, boites de poudre, épinglettes en cheveux, pomate extra fine d'Oger, crème de savon, d'amande et à la rose, huile antique, bretelles de gomme élastique, gibecières et sacs à plomb assortis, cuirs à rasoir, bourses de soie, Bill, &c. à vendre par

1er mars POLLARD & GREEN, 29, Chartres

SIROP DE BOUBEE, contre la goutte et les douleurs rhumatismales—Le soussigné, seul dépositaire autorisé pour la vente du sirop de Boubée, la Nouvelle-Orléans, vient de recevoir un nouvel envoi de ce précieux remède contre les maladies ci-dessus mentionnées. Il a fait des nouveaux arrangemens avec Mr. Boubée—Il vend en ce moment, et ne donner le susdit remède à un prix aussi modéré, pour permettre à ceux qui n'avaient pas de grands moyens de se soulager convenablement; les marchands de la campagne pourront se le procurer, en l'obtenant par douzaine ou par caisse de cinquante bouteilles, à un prix qui leur laissera un profit raisonnable.

A. A. PEYCHAUD,

16 fev 123, rue Royale.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'UNION.—Nlle Orléans, 19 février 1839.—Une élection de neuf directeurs pour servir pendant l'année courante, aura lieu au bureau de la Compagnie, le 11 du mois prochain, entre 11 heures, A. M. et 2 heures P. M. Par ordre,

19 fev—3pc EDW. HOSKINS, secrét.

AVIS—Les souscripteurs à la carte de l'univers et des Etats-Unis, de Mitchell, sont priés de venir les recevoir, à la salle de nouvelles de la Bourse St. Louis.

On a aussi besoin d'un jeune homme.

8 fev. JAMES FILZPATRICK, agent.

CHANGEMENT DE DOMICILE ET D'ETUDE—E. CAILLARD, avocat, a transporté son domicile et son étude, rue Madison, No. 22, entre les rues Levée et Condé, près des halles et du ferry de la 1ère. Municipalité, et à proximité des Cours Criminelle, de District, de Paroisse, des Preuves et de Cité, de la Nouvelle Orléans.

Son étude est ouverte tous les jours de 7 heures du matin à 7 du soir.

Pour consultation de 7 à 9 heures du matin, et de 4 à 7 heures du soir; affaires de cour de 10 du matin à 3 du soir. 14 jan

COMPAGNIE DE BANQUE ET DU CHEMIN-A-COULISSES D'ATCHALALAYA. Nouvelle-Orléans, 2 fev. 1839.—A l'élection tenue pour choisir des directeurs pour cette Association, le 21 janvier, les personnes suivantes furent nommés:

J. W. Breedlove, J. W. Stanton,
J. Landis, Pierce Shannon,
G. A. Pynchon, M. Turner,
E. Smith, J. M. Stilwell,
H. Hubbard;

Et le 1er. février, M. James W. Breedlove, Esq., a été unanimement réélu président.

2 fev C. HARROD, Caissier.

RESTAURAT DE LA BOURSE—Mme. A. M. François prévient ses amis et le public en général que cet établissement sera continée comme par le passé. On recevra aussi des demmandes pour des diners et des soupers, &c. Les connaisseurs de bon vin sont informés qu'elle vient de recevoir un envoi des meilleurs vins de choix, tels que Cantemerle, Chateau-Margaux, Chambertin, &c. &c. 15f—1m

LES soussigné ont l'honneur de prévenir les dames qu'ils feront aujourd'hui l'ouverture de quelques balles de Jaconat et de mousseline nouvelles qu'ils ont reçue par les derniers arrivages, ainsi que quelques autres articles qu'ils vendront à bas prix.

18f E. LEFEBVRE & Frère.

SANGSUES—Plusieurs milliers sangsues de premier choix, à vendre à des prix très modérés, à la pharmacie de A. A. PEYCHAUD,

LE soussigné vient de recevoir par le navire Caroline et Shannon, du Havre, un assortiment complet de drills, qualité supérieure, et de couleurs de goût chapeaux de soie, drap de billard, et cambries en toile, &c. G. A. BARBARIN,

15 f—1m 103, rue Chartres.

A L'ELECTION des Directeurs de la Banque des Améliorations les personnes qui suivent ont été dûment élues, savoir:

J. M. LAPEYRE,
H. D. PEYRE,
V. ROUMAGE,
J. M. DUCROS,
C. E. FORSTALL,
F. PESCHIER,
A. W. PICHOT.

Et à une assemblée de la Direction tenue le 27 du courant, Mr. J. M. DUCROS a été nommé Président de la Banque.

28 fev J. H. RABOTEAU, caissier.

EN débarquement du Bordeaux Packet, à vendre par les soussignés,

59 caisses kirsh, qualité supérieure,

50 do absynthe suisse do

26 fev A. CAPDEVIELLE & Co. 19, Toulouse

DAHLIAS et ROSES à vendre.

800 pieds de superbes Dahlias de 200 différentes espèces et 300 pieds de roses, mose et autres superbes qualités. Plantes vertes, violettes, arbrisseaux, arbres à fruits et ornements, vignes, &c., S'adresser à

25 fév. WM. DINN, 17 Commune.

A VENDRE—Un magasin de drogues, ayant un assortiment nouveau de médecines, etc. et faisant de bonnes affaires, sera vendu à des termes avantageux. S'adresser au no. 119, rue Julie. 11 fev

A Vendre par les soussignés,

30 pipes genièvre de Hollande,

25 barils idem do

50 do genièvre du Nord, marq. anana

50 do eau-de-vie de 4me preuve,

200 caisses kirsh, qualité supérieure,

27 f J. & L. GIRARD, 78, Vieille Levée.

Nouvelle Orléans

PENSIONNAT DES DAMES VERNIES,

Encoignure St. Philippe et Royale.

Pension par trimestre $75

Demi pension par mois 12

Externat par mois 8

Cette Pension a toujours de bons professeurs pour la Classe Française, la Classe Anglaise, la Langue Espagnole, le Dessin, la Musique, la Danse et l'Ecriture. 5 nov—6m.

E. BREWSTER et Co, Courtier d'échange, 39, rue du Canal, offrent en vente,

$4,000 Notes du Trésor des E. U. portant 5 p 0/0 d'intérêt.

3,000 Or Americain.

5,000 Chèques de banques sur N.-York à vue.

4,500 do do do

700 Billets à vue,

8,000 Post notes de New-York. 1 m

AVIS LEGAUX.

ETAT DE LA LOUISIANE—Je certifie par les présentes que le 21 1839, il a été rendu jugement dans la cause de Mme. Nelson Fisher, f c contre son mari, de la manière suivante, savoir.

No. 11598—Françoise Leferre, épouse de Nelson Foucher contre son mari.

Cette cause ayant été soumise à la cour sans plaidoirie, et le juge après avoir murement pesé les preuves, considérant:

1o. que le défendeur est redevable envers la demanderesse de la somme de $1850, savoir $600 pour droits dotaux et $1250, pour une partie des ses droits paraphernaux.

2o. que les cinq esclaves Eliza, Julie, Mathilde, Joséphine et Etienne appartiennent à la demanderesse comme biens paraphernaux lui provenant de sa mère Marie Louise Dousson,

3o. que les affaires du défendeur sont en désordre, et qu'il a obtenu un sursis de poursuites.

Il est ordonné, adjugé et décrété que la demanderesse soit séparée de biens d'avec le défendeur son mari, et que ses droits contre son dit mari soient liquidés à la somme de dix huit cent cinquante piastres, savoir: six cents piastres pour ses biens dotaux et [illegible] par son mari, et douze cent cinquante piastres pour ses biens paraphernaux aliénés par son mari; pour cette somme de dix huit cent cinquante piastres elle est reconnue comme ayant sur les biens de son mari; les hypothèques légales qui lui sont accordées par la loi; étant bien entendu que ce règlement de ses droits est sujet aux réclamations et oppositions qui pourraient être faites par tout créancier du défendeur, lorsque le tableau de distribution des fonds de la faillite sera présenté. Et il est de plus ordonné, adjugé et décrété que les cinq esclaves Eliza, Julie, Mathilde, Joséphine et Etienne qui sont en la possession de la demanderesse, soient declarés lui appartenir comme biens paraphernaux hérités par elle de feu sa mère Marie Louise Dousson, et il est ordonné que le défendeur paie les frais de cette instance.

Nlle. Orléans le 28 février 1839.

(Signé) CHARLES MAURIAN, juge.

Ce jugement a été enrégistré au livre D, page 1[illegible]

En témoignage de quoi j'ai apposé aux présentes ma signature et le sceau de la cour de la Nlle-Orléans le 27me jour de février 1839, dans la soixante troisième année de l'indépendance des Etats-Unis.

(Signé,) J. OLLIE,

1 mars Député Greffier.

H. & W. ANDERSON,

Nos. 80 & 84, rue Tchoupitoulas.

Importeurs directs de toutes descriptions, de Vins, Eau-de-vie et Liqueurs étrangères.

26 nov NELLE. ORLEANS.

AU BAZAR DES PARFUMS,

Tenu par F. MAUBERRET, rue Royale, No. 239. Importation directe de Paris, Grasse et Marseille.

LA célébrité justement acquise dont jouit cet établissement; le soin tout particulier que met le propriétaire dans les préparations qu'il offre aux dames, ainsi que la qualité des produits qu'il importe des différents pays étrangers, lui font espérer que les personnes qui l'ont honorées de leur confiance, ne voudront pas cesser de la lui continuer.

On trouvera à son magasin un assortiment très varié des objets suivants, qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de France.

EXTRAIT POUR LE MOUCHOIR

(en flacons et à l'once).

Caprice de valerie, bouquet des dames, chevrefeuille, réséda héliotrope, pois de senteur, patchouly, ambre, œillet, suave, mousseline, tubéreuse, violette, rose, vanille, jasmin, garofolie, fleur d'oranger, vetiver, amandine, cassie, muguet, magnolia, musc, miel, ambrosie, portugal, maréchal, mille-fleurs, verveine, bouquet, &c. &c.

POMMADE POUR LA POUSSE ET LA CONSERVATION DES CHEVEUX.

(à toutes les odeurs, en pots et à l'once.)

Graisse d'ours, moëlle de bœuf, macassar, de chérubine, orientale noire ou d'ébène, tonique au rhum et au quiniuna, moëlle de bœuf au rhum, du lion, du docteur Dupuytren, phyotrix, trésor des cheveux.

POUR TEINDRE LES CHEVEUX.

Eau de la Chine, mucilage, sélénite, eau de Jouvence, poudre du Malabar, négritive du Liban, eau pour (Eau athénienne pour dégraisser les cheveux)

POUR BLANCHIR ET ADOUCIR LA PEAU.

Pâte d'amende blanche et bise à la livre ou en boites, pâte d'amande des sultanes, fleurs d'amandier, de noisettes, pâte veloutine, serkis du sérail, pâte au miel, à la reine et assorties à toutes les odeurs.

POUR ADOUCIR ET RAFRAICHIR LE TEINT.

Pâte d'amendine, ou amygdaline, crème froide (cold cream), de concombre, de limaçon, de rose, d'albâtre, de Venus, de neige, de Perse.

HUILE ANTIQUE A TOUTES LES ODEURS.

Huile de macassar, florale, lustrale, oleine, balsamine, pollme fixateur; perle oléagineuse, de graisse d'ours vurifiée et parfumée, fluide de Georgia, fluide merveilleux au beurre de cacao, huile capilophyle.

SAVONS.

De Demarson à la rose, de Windsor, rose et blanc, de Naples, amérisain, de palme, des dames français, d'amande amère, d'aveline, à l'huile de coco, transparent, rose végétale, royal moussuex, au beurre de cacao, au portugal, à la neige, et assortis à odeurs.

CREME DE SAVON.

D'amandes amère, de pistaches, de Naples, de cacao, de circassienne, d'ambroise, aux framboises.

EAUX POUR LA BOUCHE.

Eau balsamique, d'entrifice, de gaenoch, de gayac, pyrèthre, botaux, paraguayroux, beaume d'entelaire, cochlaria, miel anti-scorbutique.

POUDRE POUR LA BOUCHE.

De Demarson, de corail, de charbon, de Cafenlle, odontalgique, odontophile, dentrifrice.

POUDRE A POUDRER.

De pomme de terre, à la maréchale, au bouquet, à la franchipane, à la rose, à l'œillet, &c. &c.

Corps de poudre pour les sachets.

Dépilatoire, stéalite de Florence pour les boites, blanc de perle, houpes de cigne.

Eau de mélisse, de rose, vulnéraire, de Botot, d'orange, en flacons et en estagnons, eau-de-vie de Lavande double et ambrée, essence vestimentaire et de citron à détacher, rouge végétal detoutes les nuances, de vinaigre, poudre de savons, vinaigre des quatre voleurs, rafraichissant, concentré, de malte, de rouge, acidule de rose, essence de savons, eau de luce, eau pour les dents, sel volatil, liquide, préparations chimiques pour marquer le linge.

Articles de Toilette: Brosse à dents, à ongles, à la barbe, à tête, à fayoris, à frignes, à poudre et à la glace, crépons de Strasbourg, cures-dents, cassolettes, patchouly en feuilles, vetiver en racines, gratte-langues, sachets, et sultanes en soie parfumés, cuirs à rasoirs, porte-feuilles coquets, nécessaires garnis, [illegible] en satin, cravates et bretelles assortiment de [illegible].

Enfin un grand assortiment de nouveautés en tous genres, et particulièrement ce qui concerne la brosse toilette et la parfumerie.

1 fév F. MAUBERRET

HOTEL DES ETATS-UNIS

(Ci-devant hotel de Holt.)

Ce superbe établissement sera ouvert de nouveau le 15 janvier sous la direction du soussigné

CET hôtel situé à la jonction des rues Pearl, Fulton et Water, offre le plus grand avantage aux marchands et aux personnes qui font des affaires. Des chambres privées à coucher, ainsi que des salons clos garnissant neuf le soussigné peuvent être obtenues. Le soussigné se flatte que les dernières altérations faites à cet établissement, le rendront un séjour agréable pour les étrangers ainsi que pour les personnes de la ville. La barre sera fournie des meilleurs vins et liqueurs. La table sera pourvue des meilleurs mets de la saison. Le soussigné ne fera aucun effort pour rendre son hôtel aussi commode que les autres et il n'épargnera aucune peine pour mériter le patronage et obtenir satisfaction au public.

La maison sera ouverte à toute heure

24 jan EDWIN R VALE

AVIS—James Gray se rétirent ce jour de la Compagnie de Rogers & Co, les affaires seront continuées comme auparavant par Louis Rogers et Charles Sagory, sous la raison de Rogers & Co.

New-York, 31 décembre 1838. 15 jan

PRESSE PROMPTCOPISTE, à l'aide de laquelle on tire à la minute, vingt copies d'une lettre ou toute feuille de livre commercial sur le recto et le verso tout à la fois. Cet appareil nouveau, supérieur à celui qu'on ait été inventé jusqu'à présent, et recommandé à l'attention des négociants par un rapport récent de l'Académie de Paris, fonctionnera demain chez H. GAILLARDET,

10 jan Enc. Orléans et Royale.

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES, *d'après la Nouvelle Méthode, par le docteur* J. TOUSSAINT, médecin de la faculté de Paris, externe des hopitaux vénériens, élève de Mr. Ricord.

Ce docteur, déjà connu par de nombreux succès, continue à donner ses soins aux personnes affectées de Maladies vénériennes; celles même qui ont essayé inutilement les traitemens les plus connus trouveront auprès de lui une guérison prompte et radicale.

Le docteur J. Toussaint, donne des consultations, tous les jours, de 10 à 1 heure, et de 5 à 7 heures, rue d'Orléans, 87, entre Bourbon et Dauphine. 4 jan

SUCRE à 10 et 12 livres à la piastre.—Bon café de St-Domingue à 1 escalin la livre—Bon vin à 4 escalins le gallon; 5000 livres de vieux cuivre; 600 livres de vieux fer, au magasin de ANT. MICHOUD,

20 nov Encoignure Vieille Levée et Ursulines.

HUNT & HOWARD,

MARCHANTS DE COMESTIBLES,

En Gros.

No. 83, Nouvelle Levée, fournissent aux navires et aux bateaux-à-vapeur. 3 jan.

LES soussignés ayant pris des arrangements à cet effet, se livreront entièrement aux affaires de la commission; ils se chargeront des achats et ventes de produits et de marchandises, et s'occuperont aussi des expéditions.

JOHN T. LAGUERENNE & Co,

rue Toulouse.

Références:

Messrs. James W. Breedlove, Nlle Orléans.

Borie & Bohlen, } Philadelphie.
P. L. & H. Laguerenne, }

Birkhead & Pearce, Baltimore.

A. Laubat, }
P. A. Hargous, } New York
E. K. Collins & Co. }

7 déc

LE trésorier de l'Association charitable des Pompiers, accuse la réception de deux mille cinquante piastres, étant la recette d'un bénéfice donné au théâtre St. Charles pour cette institution, le 12 courant. Il saisit cette occasion de renouveller les remerciements des Pompiers au propriétaire du théâtre St. Charles, ainsi qu'aux dames et messieurs de la compagnie.

Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1839.

26 jan ANTHONY PARKER, trésorier.

AVIS—Leçons de Piano-Forte.—William Smith, professeur de Piano, offre ses services aux familles de la Nouvelle-Orléans. M. S. ayant été employé à enseigner pendant plusieurs années consécutivement 40 piano dans plusieurs familles et collèges de Londres, espère mériter la confiance du public de la Nouvelle-Orléans. Il se réfère au

Rev. Dr. Clapp,

à MM. Stetson & Avery,

Henderson & Gaines.

Pour les prix, &c., s'adresser au magasin de Pruit et d'Alex. Towar, 49, rue du Camp. 24j—tj

VOITURES—Les soussignés recevront par les derniers Arrivages de New-York des carrosses, barouches, gigs de toutes qualités, tilburys à siège fermant, phætons, standhopes, sulkies et traîneaux, à vendre à bas prix par H. BEACH & Co,

27f 46 & 48, rue Royale.

LOUIS ROGERS & JAMES GRAY ont établi dernièrement une maison de commerce à la Nouvelle Orléans, sous le nom de Rogers Gray & Co et ont donné leur procuration à W. N. Wilkinson pour agir en leur nom, pendant leur absence. Ils feront des avances sur les consignations qui leur seront adressées à eux mêmes ou à Roger & Co. de New-York et à Louis Roger & Co. au Havre.

New-York, 1er janvier 1839. 15f en

AUX PLANTEURS—Les soussignés offrent en vente moyennant à mass, de à égrener, de Muller, ainsi que des couteaux à ébrancher et couper la paille, et une variété d'autres instruments aratoires, graines de jardin et de champ, livres d'agriculture, arbres fruitiers et d'ornement. Des Catalogues contenant la description et les prix de chaque article sont fournis par les soussignés ou par

SHALL & BROWN,

Qui sont leurs agents, à ceux qui désirent acheter.

ROBERT SINCLAIR & Co.

Vendeurs de graines et manufacturiers,

9 fev Baltimore.

CODE DE PROCEDURE—Nouvelle édition publiée par E. Johns & Co.—Les souscripteurs pour cet ouvrage et Messieurs les Avocats en général sont avertis que la nouvelle et belle édition du *Code de Procédure* est maintenant achevée et prête pour la livraison au magasin des soussignés.

La liste de souscription pour ce livre est close de ce jour.

Le Code de Procédure est parfaitement bien annoté, publié en français et en anglais, et exécuté sur le plus grand soin.

Les règles des différentes cours de justice [Court Rules,] y ont été mis et sont annexées en forme d'appendix. E. JOHNS & Co, Editeurs.

Encoignure des rues St. Charles et de la Commune. 18 fev—1m

MR THEODORE VOIZIN, vient de recevoir par le navire la Caroline, plusieurs caisses de beaux madras fond puce, une caisse de gants de peau, des écharpes et schalls filet. En détaillage et ce moment, 10 caisses de Jaconats et indiennes françaises en petits dessins nouveaux; une caisse d'ombrelles brodées, peignes, etc, mousselines et linons 21 à bouquets pour moustiquaires et rideaux, mouchoirs de batiste, dentelles blanches et noires, blondes, voiles blondes, soieries, schalls, rubans, chemises de couleur, bretelles, souliers de femme, etc. etc. Il reçoit par tous les arrivages, des assortiments de broderies en grande nouveauté et en articles courans. Ces articles, dont la fabrication est soignée par ses associés, MM. J. Louvrier & co., rue de Cléry, No. 23, à Paris, sont vendus à des prix fort avantageux.

Encoignure Royale et St-Louis.

FABRIQUE DE BIJOUTERIE.

J. B. DORTSCH & Co., informent leurs amis et le public qu'ils sont prêts à recevoir des commandes pour la confection de toutes sortes de bijoux, anis, chaînes et ornés, ils font la tournette d'or, et montent les diamants dans le dernier goût.

Ils espèrent que la supériorité de leurs ouvrages et l'attention qu'ils y donneront leur mériteront l'encouragement de leurs amis et du public.

N.B. Les ordres laissés à la fabrique, au dessus du bureau de MM. Lacoste et Fuentes, Passage de la Bourse, entre les rues Conti et St.-Louis, ou au magasin de *Ld. Mub*, No. 21, rue Chartres recevront une prompte attention.

Les dentistes sont aussi informés que J. B. D. & Co. fondent les fournitures nécessaires à leur art. 4 fev

BANQUE DES AMELIORATIONS.—La Direction a, dans sa dernière séance, déclaré un dividende de trois pour cent du capital payé; lequel dividende sera appliqué à réduire toutes sommes qui pourront être dues par les actionnaires, l'abord, sur la balance du capital non appelée, ensuite sur billets d'actions.

Sont exclus du bénéfice de ce dividende, et ce, aux termes de la section 4 de l'acte qui confère à cette institution les privilèges de banque, ceux des actionnaires qui n'ont pas satisfait au paiement appelé par la Direction, le 15 mai 1838.

Par ordre de la Direction.

21 jan J. H. RABOTEAU, Caissier.

BANQUE DE CARROLLTON.

CETTE Banque tire sur New-York des chèchs.

31 jan JNO. NICHOLSON, caissier.

DENTISTE.

LE Docteur Duperron, dentiste, rue du Maine No 152, entre Bourgogne et Dauphine, petit être consulté tous les jours depuis 8 heures jusqu'à 2 heures. Il guérit sans arracher les dents douloureuses et attaquées de simple carie, principalement celles de la partie antérieure de la bouche, pour lesquelles il garantit le succès de l'opération et fait en général toutes les opérations chirurgicales et mécaniques de la bouche.

Ses prix sont très modérés. 10 jan

LES soussignés ont formé une société de commission sur cette place, sous la raison de commerce Blanchard, Eimer & Co.

M. Samuel Moore de la Nouvelle Orléans, actuellement résidant à Paris, est notre associé commanditaire pour la somme de cinquante mille piastres.

THEODORE BAILLY BLANCHARD,
JACQUES HENRY EIMER.

6 nov 26, rue Bienville.

ASSOCIATON consolidée des Planteurs de la Louisiane.—Nouvelle-Orléans, 8 février 1839.

Cette Institution achète des traites sur l'Angleterre, la France et New-York.

8 fev A. BAUDOIN, caissier.

BANQUE DU COMMERCE DE LA NOUVELLE ORLEANS—7 Février 1839.—Cette banque tire à vue sur New York, Philadelphie, Boston, Louisville, Cincinnati et St. Louis.

8 fev G. O. HALL, caissier.

SHALL & BROWN—Négocians commissionnaires et expéditeurs, no. 96, rue des Magasins.

George Shall Jr. } Nouvelle Orléans.
James G. Brown }

RÉFÉRENCES.

Stetson & Avery,
Whiting & Slark,
Walton & Co.,
Wm. Bogart,
Bogart & Hawthorn,
J. Thayer & Co.

} Nouvelle Orléans.

Winston & Shall.
Crocket & Shapleigh,
John Fairfield & Co,
Walker, Emerson & Co.,
Griggs & Chickering.

} Boston.

M. B. Denman & Co., Philadelphie.
Charles P. Massey & Co. }
Hunter, Palmer & Co., } Buffalo, N. Y.
David T. Morgan, Pittsburg.
Whiteside, Campbell & Co. }
Edgerton & Woodbridge, Marietta, Ohio.
John Woodbridge, Esq., Chillicothe, Ohio.
E. & A. Tracy, St. Louis, Mo.
J. & R. Yeatman & Co. }
James P. Clark. Nashville Tenn.

1 jan

CONSULTATIONS MEDICALES—I. Barbe[illegible], docteur gradué de la faculté de New York, membre de la société des Botanistes, Médecins et Chirurgiens de la ville de New-York, nouvellement arrivé en cette ville, offre ses services aux personnes qui voudront l'honorer de leur confiance.

Le docteur donnera des consultations à son domicile sur toutes sortes de maladies, mais plus particulièrement sur les affections scrofuleuses et sur les maladies dites secrètes. Les personnes qui voudront recevoir des consultations gratuites.

Consultation de 9 à 4 heures, rue du Canal No. 194

17 dec—6m

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LA NELLE. ORLEANS ET DE CARROLLTON.

Arrangements pour les jours de la semaine.

De Carrollton.		*De la Nlle. Orléans.*	
Char à cheval à 4 h. A. M		Char à cheval à 5 h. A. M.	
Locomotive	6 "	Locomotive	7 "
"	8 "	"	9 "
"	10 "	"	11 "
"	12 "	"	1 P. M.
"	2 P M	"	3 "
"	4 "	"	5 "
"	6 "	"	7 "
"	"	"	"

Après 10 heures, on peut obtenir un char, en payant dix piastres pour le trajet

CHARS DE JACKSON ET DE LA RUE DE LA COURSE.

Ce char partira de la rue du Canal à 6 heures du matin et continuera le trajet toutes les heures; à sept heures et demie ce char commencera à courir toutes les demi heures et continuera toute la journée jusqu'à huit heures, de la rue du Canal, et à la Course de la rue Jackson au bout de la partie supérieure de la rue Jackson.

Les personnes qui seront conduites par la machine locomotive, devront se munir de billets, attendu qu'il est défendu aux conducteurs de recevoir de l'argent.

Le bureau de la Compagnie du chemin de fer se trouve rue Poydras.

20 nov JOHN HAMPSON, ingénieur.

BRUSLE & LESSEPS—Imprimeurs, Libraires, Relieurs, Marchands Papetiers, &c. d'Objets de Bureaux, encoignure des rues de Chartres et Conti.

Au moment de la reprise des affaires, viennent se rappeler au souvenir de leurs pratiques, et les informent qu'ils sont prêts à exécuter tous ordres d'impressions, tels que,

Circulaires, pamphlets, billets à ordre, lettres de change, cartes d'adresse et de visite, affiches, catalogues, livres, pour banques, notaires &c. &c. les registres, ou et rayure de tous les livres de banque, de bureaux publics et de commerce.

Ils ont reçu par les derniers arrivages, des quantité de Rogers.

Plumes de Perry, [double patente extra-fine pointe de Gillioit [métallique et damascée].

De Ash—l'engrée et aigle.

Encre de Percy et autres.

Encre perfectionnée bleue et violette, de Guyot.

Encre rouge et carmin de Guyot.

Plumes de cygne, d'oie et de corbeaux.

Cire et pains à cacheter de Londres, ces derniers en boites de le blant de 1, 4, et 1 de livre.

Papiers de toutes dimensions.

Papiers pour plans et à dessiner.

Cartes blanches surface d'ivoire et émaillées, cartes colorées et émaillées.

Cartes à jouer.

Ils tiennent aussi—des blancs de Douane, tarif des Droits &c. &c.

Ils saisissent cette occasion, pour prévenir Messieurs les médecins et avocats qu'ils ont en mains quelques livres de lois et de médecine et qu'à l'avenir, [illegible] recevront constamment. 19 oct

AUX PERSONNES QUI ACHETENT DES HABILLEMENTS—Les soussignés reçoivent en ce moment de leur Etablissement à New York, un grand assortiment général de superbes Habillemens, consistant en: Habits et Levites noirs, bruns, verts, olives, bleus, gris et fin de vin, dont quelques uns avec passepoils en cordonnet, cols en velour, faits dans le genre le plus à la mode et des mieux traités; dito en drap, casimir, et en peaux de daim; pantalons satinet; gilets de dessous en satin noir et bruché, satin et velour, dont quelques uns sont très beaux et convenablement des noces de bal; redingotes en laine de chèvre tressée, garbies en velour; quelques manteaux espagnols en drap bleu, trèbemar; manteaux de dames très élégans et en drap—Aussi, un assortiment de superbes chemises blanches, cols, en satin et autres d'un joli goût, gants, bas, &c. Egalement, un envoi de Malles de voyage et Valises; le tout est offert en vente à un escompte sur le prix de New York pour du comptant ou des billets ayant cours sur la place. Les marchands au detail sont respectueusement invités à venir examiner ces marchandises. JAMES & TAYLOR,

27 dec—17 13, Vieille Levée, au premier.

AGENCE A LA VILLE DE WASHINGTON.

Francis A. Dickins, de la ville de Washington, ayant résigné l'emploi qu'il occupait depuis plusieurs années dans les départemens de la guerre et de la trésorerie, a entrepris l'agence de toutes les réclamations devant le Congrès et autres branches du Gouvernement, en y incluant les commissaires des traités et les divers officiers publics. Il s'occupera de toutes les réclamations de préemption; à procurer des patentes pour les terres publiques ou des réclamations contre les chevaux perdus au service des Etats-Unis; aux propriétés détruites, aux invalides, aux pensionnaires de la Révolution et de la Marine; réclamations pour les services rendus pendant la Révolution, soit pour commutation, demi-solde ou terres données en récompence, aussi bien que celles contre l'Etat de la Virginie que contre les Etats-Unis; toutes réclamations provenant de contrats avec le Gouvernement, ou les dommages éprouvés par suite de l'action ou de la loi faite du Gouvernement; et, en somme, toutes les affaires qui se trouvent devant le Congrès ou les officiers publics, qui demanderont l'aide d'un agent ou d'un avocat. Ses prix sont modérés, et dépendront du montant des réclamations et de l'étendue des services.

M. DICKINS est connu par la majorité de ceux qui ont fait partie du Congrès, pendant les dernières années, en qui ont occupé des emplois publics à Washington.

Toutes les lettres qui lui seront adressées devront être affranchies.

Références à M. JOHN SLIDELL, à la Nelle Orléans 18 fév—1an

J'AI l'honneur de prévenir les dames de cette ville que pendant mon séjour à Paris, je me suis occupé spécialement de tout ce qui est à l'usage des enfans, tels que manteaux, habits et redingotes, blouses, petits manteles, pardessus, redingotes à la polonaise, manelles, gilets, pantalons nouveaux, bottes, chapeaux et casquettes de diverses formes, petits cols, cravates, gants, vêtements, chemisettes et généralement tout ce qui concerne l'article d'enfant.

ARTICLES POUR HOMMES.

Habits et redingotes, pardessus et paletots en cachemire et en alpaga, robes de chambre, pantalons nouveaux, gilets, manteaux, bottes, chapeaux, chemises, bretelles, cravates, cols, souliers de bal et autres articles, le tout dans le dernier goût et à la dernière mode.

ARTICLES POUR DAMES.

Soieries pour robes, tels que gros de Naples, satins Florence, étoffes pour mantelets, mantillets confectionnées, dentelles blanches et noires, écharpes de dentelles, pellerines en mousseline et batiste brodées, cols brodés, mouchoirs de batiste brodés et sans rivière, manteaux en soie, satin et en drap, cachemires Ternaux, châles Thibet et autres de divers genres, gants de chevreau et gants de soie en toutes nuances, corsets, bas, parapluies et autres articles.

ARTICLES POUR TAILLEURS.

Draps superfins de diverses nuances, draps noirs et cuirs de Sédan, cachemires en noir, nouveautés pour pantalons, étoffes à gilets, serge, velours, condomnats et généralement tout ce qui concerne l'article de tailleur.

On trouvera également un grand assortiment de mercerie. VOR. DECAUX,

12 dec—6m 79, rue Royale

DROGUES ET MEDECINES—400 paquets drogues nouvelles, par le navire Vicksburgh et le brick Catharine, qui seront débarqués dans peu.

Aussi: Huile de lin, blanc de plomb, jaune espagnol et rouge vénitien, à vendre par

5m J. B. PREVOST, 30, rue du Camp.

A VENDRE par le soussigné:

20 pipes genièvre supérieur de Hollande,

15 demi-pipes supérieure eau de vie de cognac,

100 demi-barils bœuf pour familles,

100 tacs café vert de la Havane, en magasin et à vendre par G. LEGENDRE,

7m 13, rue Bienville.

FUSILS—[illegible] caisses fusils [illegible] à vendre par F. C. [illegible] & Co, 7 m

A LOUER.

A LOUER.—Une grande chambre, bien garnie, faisant face à la rue, bonne pour deux personnes, à louer à un prix raisonnable. S'adresser au No. 15, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée. 21 fev

On désirerait prendre à loyer une MAISON ou partie de maison de cinq ou six pièces, située dans le centre de la première municipalité. S'adresser au bureau de l'Abeille. 19 fev

BUREAU A LOUER—Un joli bureau situé au No. 20, rue Gravier, à louer par 1M K. & N. ANDREWS, 20, Gravier.

PLUSIEURS maisons à louer, rue Casacalvo entre Dumaine et Ste. Anne.

Et un appartement au premier rue de Chartres No. 123. S'adresser même rue à

CORDEVIOLLE & LACROIX.

A LOUER—Un magasin No. 18, rue Bienville, s'adresser à

NORMAN STEEL & Co. 14, Camp.

A LOUER—Les trois étages au-dessus du magasin maintenant occupé par MM. Bayon et Fernandes, encanteurs, rue de Chartres no 114. Possession en sera donnée le 15 de ce mois; pour les conditions qui seront avantageuses, s'adresser à

DEJOUX & FERNANDEZ.

L'ACADEMIE de Carrollton, à louer. S'adresser à PALFREY & Co.

29 jan 59, rue du Canal.

MAGASIN A LOUER—Le magasin bien connu, No 12, rue Bienville, et les fournitures à vendre, s'adresser sur les lieux.

21 jan

A LOUER—Un bateau sur le devant. S'adresser à F. H. GALLWEY,

21 jan 5, rue Conti.

A LOUER une maison rue des Grands Hommes près l'Esplanade.

29 jan E. BREGER.

A LOUER—Une MAISON à quatre étages située dans la rue Royale, entre les rues Bienville et Conti, construite au dernier goût récemment, peinte et ayant de beaux appartements. Cette MAISON se trouvant dans le centre de la ville ferait une bonne demeure pour une famille bourgeoise. La possession en sera donnée sous peu de jours. Pour plus amples informations, s'adresser au No 89 rue de Chartres. 15 janv

A LOUER de suite, un superbe MAGASIN de dépôt, rue Toulouse entre Bourbon et Dauphine. 14 jan

A LOUER, six jolies MAISONS de résidence, situées rue Bourgogne, Fauxs d'elles faisant l'encoignure de la rue du Maine. Chaque MAISON se compose de six appartemens, trois chambres à domestique, cuisine, cour, chambres à laver et dépense—S'adresser à

H. PALOC & DUFOUR,

11 jan 110, rue de Chartres.

A LOUER—Une MAISON de briques à trois étages, située rue du Canal, entre les rues Rampart et Bourgogne. La possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à G. R. STRINGER.

11 jan 50, rue du Canal.

MAISON DE RESIDENCE A LOUER—Cette belle et agréable maison de résidence, située rue du Canal, No. 161, entre les rues Philippa et du Cirque, est maintenant à louer à des conditions libérales. On peut en donner possession le 1er janvier prochain. S'adresser sur les lieux.

21 dec—17

A LOUER—Diverses maisons pour deux familles, et des terrains vides, dans la Seconde et la Troisième Municipalité. S'adresser au Docteur John Rice, No. 119, rue Gravier, ou à son agent, Mr. De Johns, No 376, rue Royale. 19 nov—17

A LOUER—Plusieurs maisons, rue Claiborne entre celles Ste-Anne et Dumaine.

Un appartement au premier, rue de Chartres, No. 123. S'adresser à

CORDEVIOLLE & LACROIX,

201 123, rue de Chartres.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE.—Les livres de souscription de la compagnie continuent d'être ouverts au bureau de la compagnie, rue Conti, no. 57, à côté de la Banque de la Louisiane.

Par ordre de la direction.

5 déc—17 WM FURST, secrétaire.

CHARLES O. COLE, peintre de portraits, a transporté son laboratoire au No. 9, rue Royale, dans l'édifice de Mr. Musson, quelques portes après la rue du Canal. 3 jan—17

CLAY & CLARK,

FABRICANS DE TUYAUX DE PLOMB,

No 168, rue Poydras, Nelle. Orléans.

Tiennent constamment en magasin un assortiment de tuyaux de plomb, du diamètre inférieur de 3/4 de pouce à 3 pouces.

Aux prix les plus modérés. 1er déc—6 m3ps

HOTEL DE LA RUE CONTI—Récemment Hôtel Richardson—Cet établissement si favorablement connu depuis long tems, par les habitans de cette ville est maintenant prêt à recevoir des pensionnaires. Cet hôtel a été réparé à neuf l'été dernier, la buvette est fournie des meilleurs liqueurs et rienne's [illegible]. Pour rendre cet établissement digne du patronage dont on la honoré jusqu'à présent, sa position dans le centre de la ville et sa proximité de plusieurs édifices publics rendent son séjour aussi commode qu'on puisse le désirer. 14 jan

COMPAGNIE DE BANQUE DE LA BOURSE.—Nelle Orléans, 12 janvier 1839—Les directeurs ont déclaré ce jour un dividende de dix pour cent sur chaque action formant le capital, qu'il paieront aux actionnaires ou à leurs fondés de pouvoir à partir du mardi 4 février 1839. S. BRENNAN. 14 jan

ENTREPOT DE SELLERIES DE PHILADELPHIE, No. 4, rue de la Vieille Levée.

JAMES MAGEE & Co. ont en mains, et reçoivent régulièrement de Philadelphie, additionnellement à leur approvisionnement des selles de goût, et fabriquées expressément pour ce marché, et qu'ils offrent à vendre en gros et en détail, à des conditions raisonnables pour du comptant, ou billets endossés à satisfaction.

Leur assortiment consiste en partie, comme il est ci-dessous mentionné:

Selles espagnoles de formes variées,

Selles pour homme et femme, unies et piquées,

Brides, brides à monture et à martingale,

Porte-manteaux, de voyage et convenables pour le transport des médicamens,

Selles de demoiselles et d'enfans.

Harnais de voitures de toutes sortes,

Colliers, harnais et brides de toutes sortes,

Fouets de cabriolets et autres,

Malles cerclées en fer, de divers genres,

Harnais et brides en cuir,

Brides de gourmette en marroquin, en peau de mouton, en cuir de cochon et en peau de chèvre, Etriers, éperons et boucles, Charrues de Carey. Tous ces articles peuvent être obtenus sur demande.

1er déc—6m

LES soussignés, agents dans cette ville pour la Banque de l'Union du Mississipi, en référant à la circulaire ci-après, donnent avis qu'ils sont prêts à recevoir du coton pour le compte de ladite banque, et conclure les pièces nécessaires pour mettre les habitans à même d'obtenir l'avance qui y est stipulée.

RICKER, HADLEY, DAVIS & Co,

20 dec 38, rue du Camp.

BANQUE DE L'UNION DU MISSISSIPI.

Jackson, 16 novembre 1838.

Monsieur,

Les directeurs de cette institution étant d'opinion que la récolte de coton dans cet état sera moindre qu'à l'ordinaire et que les habitans voudront suspendre la vente de leur récolte jusqu'à ce que ce déficit soit connu, proposent de faire une avance de soixante piastres par chaque balle de bon coton vendable pesant 400 livres, et délivrés aux agents de cette banque, qui seront nommés dans les lieux d'embarquements ci après, au Natchez, à Vicksburg, Grand-Gulf, Rodney, Manchester, Tehula, Satartia, Marion, Greenwood, Grenada, Columbus et ville de Mississipi. Les propriétaires devront délivrer à cette banque les reçus desdits agents, avec la marque, le numéro et le poids de chaque balle, ainsi qu'un billet payable à 12 mois de date, portant deux bonnes signatures, qui pour être escomptés à la direction afin d'obtenir la dite avance.

Le coton devra être expédié à Liverpool, ou à tel autre marché désigné par la personne qui le délivrera, à ses risques et frais, et sera vendu pour compte de cette banque. Les produits, ainsi que le change, tant de l'étranger que du pays devront être débités à son compte et le cours du change du pays sera établi sur le cours de la place au moment que le montant des ventes aura été reçu.

Je suis respectueusement &c.

(Signé) W. P. GRAYSON, caissier.

20 dec—17

LA société sous la raison Vergne & Co. pour la fabrication de plâtre de Paris, calciné, étant dissoute d'un commun accord, le public est prévenu que la fabrique située près des Champs Elisées, encoignure Urquhart et Morgan, ayant été achetée par MM. Depouilly frères & Co. ils continueront (sur nouvelle échelle) la fabrication de plâtre calciné, employant les meilleures qualités de gypses provenant des carrières de Montmartre (France). Les plâtres seront toujours supérieurs à ceux importés de New York; chaque baril sera garanti contenir quatre boisseaux, et sera vendu audessous du cour des plâtres importés. MM. les constructeurs plâtriers ou endureurs, sont priés de s'adresser à leur bureau, passage de la Nouvelle Bourse, encoignure St. Louis, ou au magasin d'entrepôt, rue Conti No. 119, ils tiendront à leur magasin les ciments jaunes et gris hydrauliques, ciments romains &c. des plâtres préparés pour l'engrais des terreins, seront toujours à la disposition des jardiniers et des planteurs à des prix modérés.

Signature de la société pour la vente des plâtres J N DE POUILLY, T. DEPOUILLY & co.

Pour les constructions seulement

13juil DEPOUILLY & DEPOUILLY.

PAR le navire Bowditch de Liverpool et à vendre chez le soussigné, un assortiment complet d'instrumens de chirurgie, drogues &c. parmi lesquels se trouvent les articles suivans:

Lancettes	d'Evan	véritables.
Trocars assortis	"	"
Scarificateurs	"	"
Instrumens pour l'amputation	"	"
Do pour la cataracte	"	"
Do avec leur trousse	"	"
Do pour les ventouses	"	"
Stethoscopes assortis		No. 1.
Petites seringues à injection en étain	"	
" " " en ivoire	"	
" " " en verre	"	
Magnesie calcinée de Henry		véritable
Do effervescente de Butler		

Pilules de Morrisson

Taffetas d'Angleterre, noir et couleur de chair

Onguent mercuriel double,

Masses blanc pour pilules,

Calomel,

Pains à cacheter noirs et rouges,

Sulfate de Quinine français,

Moutarde anglaise en poudre, fraîche,

Racine de valériane do do

Créosote pure, do do

29 jan A. A. PEYCHAUD, 123, rue Royale.

A VENDRE—Un HABITATION établie en SUCRERIE, située dans la paroisse d'Iberville, à environ quatre vingt sept milles au-dessus de la ville de la N.-Orléans, sur la rive droite du fleuve. Cette habitation à vingt-neuf arpens de face au fleuve, sur une profondeur irrégulière comprenant une superficie de onze cents arpents dont huit cents sont cultivés.

Il y a sur cette habitation une belle maison de résidence à deux étages et une grande sucrerie avec une machine et ustensiles en très bon état.

Il y a deux cents arpents de souches de cannes et une quantité de plants de cannes pour deux cents arpents de plus.—Quatre-vingt-cinq esclaves—Quatre vingts chevaux et mules—Trente-cinq paires de bœufs de travail, deux cents moutons et autres bestiaux, consistant en vaches, cochons, &c. &c. et tous les ustensiles pour cultiver l'habitation sur une grande échelle.

Elle sera vendue à des conditions avantageuses avec ou sans les nègres et avec le privilège de prendre trois cents actions de la Banque de l'Union. Pour plus de détails, s'adresser sur les lieux, à

ACHILLE SIGUR,
GEO. E. COOLIDGE,

17 jan No. 56, rue Gravier.

EAUX MINERALES ARTIFICIELLES—Pour BOISSON, établissement de Vr. BULE, pharmacien chimiste, encoignure Dauphine et Hôpital, à la Nouvelle Orléans, où l'on trouvera constamment préparées, les eaux acides gazeuses pour table, l'eau magnésienne saturée, les eaux de Seltz, Celles de Vichy, de Spa, de Vals, de Clermont-Ferrand, de Seidlitz, de Bareges, de Bonnes et Enghien et en général les eaux les plus nouvelles.

Dans le même établissement on prépare toutes les eaux minérales qui sont demandées par formule spéciale des médecins. Les personnes qui désireraient consommer à domicile, les bains, les lotions et les douches d'eaux minérales. 27 oct—a

ENTREPOT DE VOITURES DE LA LOUISIANE—No. 40 et 48, rue Royale.—Les soussignés invitent respectueusement les habitans et autres [illegible] leur grand assortiment de VOITURES, [illegible] par les derniers arrivages.

[illegible] H. BEACH & Co.

GREEN [illegible] à vendre par ABRAHAM TRIER, 34, Gravier, 6 m

CABOTAGE.

POUR APALACHICOLA—Ligne de dépêche pour remplacer celle de Dollea. La goëlette fine voilière doublée, clouée et chevillée en cuivre, ROBROY, capt. Miner, est en chargement pour le port ci-dessus. Pour balance du fret ou passage ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, en face de la rue Jefferson, ou à

8 m KIDDER & HEAD, 94, Poydras.

POUR CHARLESTON—La goëlette fine voilière ELLEN, capitaine Tyler, ayant une partie de sa cargaison engagée, sera expédiée sous peu pour le port ci-dessus. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à

27f KIDDER & HEAD, 94 Poydras.

Ligne entre la Nouvelle Orléans et Apalachicola—Premier navire—POUR APALACHICOLA—La goëlette paquebot régulier HUDSON, capitaine Child, ayant la plus grande partie de sa cargaison à bord, partira positivement comme ci-dessus. Pour balance du fret ou passage s'adresser au capitaine à bord, en face de la rue St. Pierre, ou à ASHBRIDGE & JENKINS,

5m 65, rue de la Commune.

POUR BOSTON—Le beau brick A. 1. HOKOMACK, capitaine Pallman, ayant la plus grande de sa cargaison engagée, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à

8 mars GEORGE BEDFORD, 23, Bienville.

POUR BOSTON—Premier navire—Le brick PILGRIM, capitaine Campbell, ayant les trois quarts de sa cargaison à bord, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à

5m. GEO. BEDFORD, 23, rue Bienville.

POUR BOSTON—Pour partir mardi 5 mars—Ligne de navires entre la Nouvelle Orléans et Boston, de Lombard et Co.—Le paquebot CONCORDIA A 1, capitaine J. Harding, partira comme ci-dessus. Pour passage seulement ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord au wharf de la rue St Joseph ou à

4 m JOHN A MERRITT, 35, Camp.

POUR BOSTON—Le brick de première classe TOM PAINE, capitaine Robinson, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à bord en face du marché Ste. Marie, ou à ED. A. BRIDGE,

1er mars 46, rue de la Commune.

POUR BOSTON.—Le navire A. 1. EMPEROR, capt. Hayward, sera expédié pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au bas de la rue St. Joseph, ou à WHITRIDGE & Co.,

6 m 76, rue des Magasins.

POUR BOSTON—La barque LEOPARD, capt. W. Cushing sera expédié pour le port ci-dessus. S'adresser au capitaine à bord, en face de la rue St. Joseph ou à

WHITRIDGE & Co, 76, Magasins. 6m

POUR PHILADELPHIE—Pour partir le lundi 10 courant—Le magnifique packet barque LEGONIA, capitaine Hamilton, faisant son premier voyage, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, au poteau 19 dans la 2de Municipalité, ou à

ASHBRIDGE & JENKINS,

4 mars 65, rue de la Commune

POUR PHILADELPHIE—Le beau brick A. 1. GRECIAN, capt. Lamont, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira pour le reste du fret ou balance de fret ou passage, s'adresser à

8 m KIDDER & HEAD, 94, Poydras.

POUR NEW-YORK—Le bon navire, bon marcheur A 1, CONSTELLATION, capitaine Hamilton, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, ou à

ASHBRIDGE & JENKINS,

8m 65, rue de la Commune.

POUR NEW-YORK—Le brick bon marcheur GRAND TURK, capt. Vesey, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage s'adresser à KIDDER & HEAD,

8m 94, rue Poydras.

POUR NEW-YORK—Paquebot régulier—Le navire fin voilier EMPIRE, classé A 1, capt. Baker sera expédié sous peu, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à

LEVI H. GALE,

8m 93, rue de la Commune.

POUR NEW-YORK—La barque A. 1. DEANTHEA, capt. Williams. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à KIDDER & HEAD,

8m 94, rue Poydras.

POUR NEW YORK—Le brick neuf TECUMSEH, fin voilier, capitaine Pinkham, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à ASHBRIDGE & JENKINS,

5m 65, rue de la Commune.

POUR NEW-YORK—Le schooner à voilier CERES, capitaine Boynton, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée et allant à bord; pour le reste du fret ou passage, s'adresser à bord au poteau No 10 dans la 2de. municipalité ou à EDWARD A. BRIGE,

5m 46, rue Gravier.

POUR NEW-YORK—La goëlette fine voilière SOUTHERNER, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, est maintenant prête à recevoir son chargement au bas de la rue Delord. Pour fret ou passage, s'adresser à

5 mars GEO. BEDFORD, 23, Bienville.

POUR NEW-YORK—La barque fine voilière BOHEMIA, capitaine Daniel Nason, sera expédié sous peu. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, au poteau No. 15, 2de municipalité, ou à

L. H. GALE, 13, Commune.

L'on fera des avances sur les marchandises qui seront embarquées si on le désire. 1er mars

PORTS ETRANGERS.

POUR LA HAVANE—Le navire paquebot à vapeur NEW YORK, capt. J. C. Wright, partira de ce port le 8 mars, pour le port ci-dessus. Il se présente un nombre suffisant de passagers pour l'engager à faire ce voyage. L'on peut s'adresser pour passage pendant l'absence du bateau à

BOGERT & HAWTHORN,

1 mars 63, rue Gravier.

POUR MATAGORDA BAY & TEXAS BAY.—La belle goëlette FISHER AMES, chevillée en cuivre, capitaine Mallens, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, sera expédiée sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

ASHBRIDGE & JENKINS,

27 fev 65, Commune.

PAQUEBOT REGULIER POUR GALVESTON, HARRISBURG & HOUSTON—La goëlette fine voilier AMAZON, capitaine Kelley, ayant les deux tiers de sa cargaison engagée et allant à bord, partira lundi prochain. Pour fret de 160 barils ou passage, s'adresser à bord ou à

ASHBRIDGE & JENKINS,

26 fev 65, Commune.

POUR GALVESTON—La goël. fine voilière MARY, capitaine Frye, ayant une partie de sa cargaison engagée, a besoin d'environ 300 barils de fret pour compléter sa cargaison. Pour fret ou passage, à un très bas prix, s'adresser à bord, ou à WALKER, KNIGHT & Co,

26 fev 36, Nouvelle Levée.

PAQUEBOT régulier pour GALVESTON—La belle goëlette paquebot régulier JULIA ANN, capt. Webster, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à ASHBRIDGE & JENKINS,

19 fev 65, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—La barque anglaise fine voilière WILLIAM, capitaine Clark, a besoin de 600 balles de coton pour compléter son chargement. Pour fret, s'adresser à

HOLMES & MILLS,

7 mars Passage de la Bourse.

POUR LIVERPOOL—Le trois mâts neuf LONDON, capitaine J. T. Patten, manque de 1000 balles de coton, pour compléter sa cargaison. Pour le montant de son fret, s'adresser à RICKER, HADLEY, DAVIS & Co.

27f 36, rue du Camp.

POUR LIVERPOOL—Le beau navire, fin voilier, MADISON, capt. Woods, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, sera expédié sous peu. Pour fret de 180 boucauts de tabac ou de 250 balles de coton engagé, sera expédié sous peu. Pour fret de 100 boucauts de tabac ou 250 balles de coton, s'adresser à

BOWE & GRENSHAW, ou à

ASHBRIDGE & JENKINS,

26 fev 65, rue de la Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier RIGA, marqué A 1, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagé et allant à bord partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret de 300 balles ou de 1000 barils de farine, s'adresser à

22f L. H. GALE, 94, rue de la Commune.

POUR TAMPICO—La belle goëlette CREOLE, doublé et chevillé en cuivre et fine voilière, capt. Louis Cormier, ayant une partie de sa cargaison engagée sera expédiée sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser au capt. à bord ou à JOHN CKOSBY,

18 fev 38, rue du Camp.

POUR TAMPA BAY—La belle goëlette fine voilière ALEXANDER, capitaine Lind, ayant les deux tiers de son chargement engagés, et allant à bord, sera expédiée dans peu.—Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à

ASHBRIDGE & JENKINS,

19f 65, rue de la Commune.

POUR MATAMORAS—Le beau brick fin marcheur, RINGLEADER, capt. Hoffman, doublé et chevillé en cuivre, partira sous peu pour le port ci dessus. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à R. GRONING & Co.

POUR LA HAVANE—Le beau brick PRESIDENTE, capt. Pages, sera prêt à recevoir du fret aujourd'hui, pour le port ci-dessus et sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à

6 m J. ROBERT & Co, 47, Bienville.

POUR LE HAVRE—Le navire L'ALEXANDRE TOUSSIN, capt. Lakemain, sera expédié sous peu. Pour fret d'environ 300 balles de coton et pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à

BLANCHARD EIMER & Co.

7 mars 26, rue Bienville.

POUR LE HAVRE—Devant partir jeudi prochain—Le navire paquebot A 1 PLATINA, capitaine Wm. H. Dunan, partira comme ci-dessus et peut prendre 150 balles de coton. S'adresser à L. H. GALE,

6 m 65, rue de la Commune.

POUR LE HAVRE—Le navire français LAFAYETTE, capitaine B. Teyrant, partira le 1er avril. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

4 mars A. S. GEORGES.

POUR LE HAVRE—Le superbe navire MARENGO, capitaine Larkin, sera expédié pour le port ci-dessus sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à F. PERRET,

4 mars 56, rue Toulouse,

POUR LE HAVRE—Le beau navire JOHN MARSHALL, capt. Curtis, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira incessamment. Pour le fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à

GEO. BERGEROT,

28f 6, rue Royale.

POUR LE HAVRE—Passage seulement—Le navire fin marcheur PALESTINE, marqué A 1, capitaine Littlefield, partira sous peu. Pour passage seulement, ayant de beaux emménagements, s'adresser à L. H. GALE,

28 fev 93, rue de la Commune.

POUR BORDEAUX—Partant sous peu—La belle barque GENERAL FOY, fine voilière, capitaine Beaumont, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret de 250 balles de coton ou l'équivalent, ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face de l'Hôtel de la Monnaie, ou à

12 fev SORBE & Co, 116, rue Royale.

POUR MARSEILLE—La barque française, fine voilière HERMINON, capt. Carrère, a presque fini son chargement et sera prête à recevoir du fret sous peu. Pour fret, s'adresser à C. W. ANDERSON,

6 m 36, rue des Tchoupitoulas.

EAU [illegible] ABRAHAM TRIER, 34, Gravier, 8 m

POUR L'INTERIEUR.

Paquebot de la Nouvelle-Orléans et de la Mobile, à vapeur à basse pression, GIRAFFE, capt. Swiler, partira du bout du chemin à coulisses tous les lundis et vendredis, immédiatement après l'arrivée des chars de midi; et de la Mobile tous les mercredis et samedis. Le public peut compter sur la plus grande ponctualité.

MALLE DES ETATS-UNIS—Pour le Bayou Sara et Plaquemines—Le superbe bateau à vapeur, pour passagers, BRILLIANT, capitaine Hart, ou bateau à toutes ces chambres séparées et convenables, commencera ses voyages réguliers mercredi 10 du courant, à 10 heures du matin, et dès ce même heure pour Plaquemines, et continuera à faire des voyages réguliers le reste de la saison, en partant ponctuellement à l'heure indiquée. Il y a des chambres séparées pour les personnes de couleur. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

18 dec—17 ADAMS & WHITEALL.

PAQUEBOT REGULIER—Pour Bâton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et tous les lieux intermédiaires—Le bateau à vapeur, fin marcheur, TECHE, capitaine J. Chauvin, venant d'être inspecté et classé A 1., fera les voyages comme paquebot régulier pendant la saison, et partira de la Nouvelle-Orléans tous les jeudis à 10 heures précises du matin, et de Bâton Rouge tous les samedis à la même heure.—Pour fret et passage, ayant de très beaux emménagements, s'adresser à

GOURDAIN & BENIT,

29 nov 12, rue Conti

PAQUEBOT REGULIER—POUR MEMPHIS ET RANDOLPH.—Le superbe bateau à vapeur ORONOKO, capt. Bosworth, est attendu à chaque jour, il fera ensuite régulièrement des voyages entre ce port et ceux intermédiaires, durant la saison. L'Oronoko vient d'être complètement réparé; et sur lui a mis de nouvelles machines et de nouvelles bouilloires, et comme on l'a disposé pour recevoir du coton, il n'est surpassé par aucun bateau naviguant sur le fleuve. Pour fret ou passage, devant être expédié sous peu, s'adresser à bord ou à

PIERCE SHANNON & BROTHER,

29 nov 57, rue des Magasins.

POUR BAYOU TUNICA et tous les ports intermédiaires.—Le superbe bateau à vapeur NASHVILLE, neuf, fin marcheur et commode, commandé par le capitaine Buchanan, partira pour les lieux susdits et ceux intermédiaires, tous les mardis à 10 heures du matin. Le Nashville offre toutes les garanties possibles aux passagers; ses bouilloires ont été inspectées et les chaines du gouvernail sont en fer. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,

3 déc 19, rue St. Louis.

AVIS aux personnes qui désireront visiter les Attakapas et les Opelousas.

Le steamer GALINIAN, ayant de très bons emménagements partira du village Indien situé à trois lieues dans le Bayou Plaquemines, tous les Lundis à midi précis, et reviendra pour partir pour les Opelousas tous les jeudis, pendant le tems des eaux basses—Les passagers trouveront toujours chez M. J. Orillon, des voitures pour les transporter, et des waggons pour leurs bagages ou marchandises.

4 dec FOLLAIN, BELLOCQ & DEJELOS.

Paquebot entre la Nouvelle-Orléans et le Bayou Sarah.

Le steamer LEVANT, bien construit et marcheur de premier classe, ayant été acheté par le capitaine Laurant, fera sous son commandement, pendant toute la saison, les voyages ci-dessus mentionnés, et des ports intermédiaires. Il partira de la Nouvelle Orléans tous les dimanches à 10 heures du matin et du Bayou Sarah tous les mercredis, à la même heure.

23 avril J. B. COLLA, Agent.

A VENDRE—Le bateau à vapeur HOWARD, d'un léger tirant d'eau, bien fourni de ses accessoires, construit depuis deux ans, et bien réparé: il peut porter 120 tonneaux et ne coûte que 4 pieds et demi. Pour plus amples informations, s'adresser à GODFREY, LAWRIE & SMALL,

8 oct 36, rue du Camp.

A VENDRE—Le steamboat Merchant—La vente de ce superbe steamboat qui devait avoir lieu le 1er du courant, ayant été renvoyée jusqu'au 20 de ce mois, il sera ledit jour offert en vente, à l'encan, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, par Hewlett & Cenas encanteurs, s'il n'est pas vendu à l'amiable avant cette époque.

L'inventaire est déposé au bureau de M. Maunsel White & Co. Pour les termes et les conditions de la vente s'adresser à GREGORY BYRNE, ou à

5 nov—13 MAUNSEL WHITE & Co.

POUR LA MOBILE.—Le steamer GIRAFFE, paquebot régulier, capitaine Swiler, partira du bout du chemin de fer Road tous les jeudis et samedis, après l'arrivée des chars de midi; et à son retour, il partira de la Mobile tous les mercredis et samedis. Pour passage, s'adresser à bord, au capitaine SWILER.

P. S. Toutes les fois que le nombre de passagers sera suffisant, le Giraffe s'arrêtera aux ports intermédiaires, ce qui peut désirer le capitaine Swiler en sera également informé.

BATEAU A VAPEUR A VENDRE—Actuellement amarré et à vendre en face de la ville, de l'autre bord du fleuve, près du ferry d'en haut. Ce bateau a été complètement réparé et a été strictement examiné, et mesuré du port de 150 tonneaux, et est propre aux transports de coton ou de passagers. On le vendra à des termes libéraux. S'il n'est pas vendu d'ici au 15 de ce mois, à l'amiable, il sera alors mis à l'enchère ce jour-là. Pour plus amples informations, s'adresser à

3 jan FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS.

LIGNES DE PAQUEBOTS.

POUR NEW-YORK.

Ligne de paquebots de la Louisiane et New York, devant partir régulièrement de chaque port aux époques fixées. La ligne se compose des navires suivans:

YAZOO	Capitaine Drake
MISSISSIPI	" Beale
LOUISVILLE	" Allen
SARATOGA	" Hathaway
HUNTSVILLE	" Eldredge
SHAKESPEARE	" Palmer

Ces batimens sont tous de première classe, doublés et chevillés en cuivre, d'un léger tirant d'eau et construits à New York exprès pour cette navigation avec des emménagements élégants pour les passagers. Le prix du passage est fixé à $90 sans vin ni liqueurs. Pour toute le reste la table sera pourvue des meilleurs. Les paquebots seront en montant et descendant le Mississipi par des bateaux à vapeur.

Ni le capitaine, ni les armateurs de ces batimens ne sont responsables pour les bijoux, les espèces, l'argenterie &c. à moins qu'on n'en fasse établir la valeur sur un connaissement. Pour fret ou passage, s'adresser à

JAMES E. HULLIN,

8 janv 74, rue du Camp

Lignes de paquebots de Lombards & Cp. entre Boston et la Nelle. Orléans.

Cette nouvelle ligne a été expressément construite pour faire les voyages des ports ci-dessus, ces navires sont pourvus d'un tirant d'eau convenable, ils contiennent de beaux emménagements, et tous les efforts seront employés pour la commodité des passagers. Cette ligne est composée des navires suivants:

Cherokee	416 tonneaux	capitaine B. Loring.
Carolina	450 "	" S. Lomist.
Charleston	375 "	" D. Eldridge.
Columbiana	325 "	" G. Barker
Concordia	300 "	" Harding

Les navires ci-dessus sont tout neufs et de première classe, ils sont doublés et chevillés en cuivre, et commandés par des capitaines d'une grande expérience; ils ont de vastes emménagements et les chambres des dames sont séparées. On prendra toutes sortes d'attention aux passagers, et leurs tables seront des mieux garnies.

Ces paquebots seront toués et remorqués par des bateaux à vapeur, et la plus grande ponctualité sera observée pour les jours de départ; et il advenait que les paquebots fussent en retard, d'autres navires seront les remplaçants. On sollicite une portion du patronage du public. Les agents n'engageront à pourvoir des prix très modérés pour les marchandises qui seront expédiées; ils avanceront si on l'exige comme des dépenses sur les marchandises qui seront envoyées par ces navires.

Ces navires partiront tous les 1er et 15 de chaque mois. Pour fret ou passage s'adresser aux agents.

JOHN A. MERRITT,

22, rue de la Commune, près de la rue du Camp.

N. B. On fait des avances sur les marchandises qui seront consignées à MM. A. C. Lombard & Co en à Boston.

LIGNE DE PAQUEBOTS ENTRE LA NLE. ORLEANS ET BALTIMORE.

Cette ligne se composera des navires ci-après, lesquels ont été construits ou achetés pour faire exclusivement ces voyages, savoir:

Navire SEAMAN	Capitaine Miner.	
Barque MARY,	"	Nickerson,
" IRAD FERRY, (neuf)	"	Stevens,
" SOLOMON SALTUS,	"	Lathan,
Brick ARCHITECT,	"	Gray.

Ces bâtimens sont de première classe et ont des emménagements beaux et bien meublés; ils sont fins voiliers et d'un tirant d'eau convenable pour Baltimore pour y charger et décharger. Ils pourront aussi décharger leur fret pour les ports dans le Chesapeake ou la rivière James, et tel fret sera expédié sous la destination de ces points. Les agents de Mr. Clark & Hellogg, agents pour ladite ligne à Baltimore; le frais occasionnés par les marchandises chargées seront avancés si on le désire. Le prix du passage est fixé à $60. On fournira d'amples provisions de la première qualité.

On emploiera dans toutes les occasions des bateaux de remorque pour monter et descendre le Mississipi.

Pour fret ou passage, s'adresser à

GEORGE BEDFORD,

12 oct—a 23, rue Bienville

PAQUEBOTS POUR NEW YORK.

[Nouvelle Ligne.]

Devant partir ponctuellement tous les LUNDIS pendant la Saison, chargés ou non.

Navire Orléans,	capt. S. Sears,	500 tons,	27 Nov
Navire Alabama,	capt. C C Berry,	474 tons	11 Dec
Navire Arkansas,	capt. E S Drew,	627 "	18 Dec
Navire Saratoga,	capt. W Hathaway,	543 tons	8 Jan
Navire Nashville,	capt. D Jackson,	500 "	22 Jan
Navire Kentucky,	capt. J Bunker,	500 "	5 Fév

Les navires ci-dessus sont de première classe doublés et chevillés en cuivre, et ayant été construits à New York, expressément pour ce commerce; ces navires n'éprouvent jamais de retard, en passant la barre.

Les capitaines sont des hommes d'une grande expérience; ces bâtimens seront toujours remorqués [illegible] par les bateaux à vapeur les plus [illegible] sur le Mississipi. Leurs tables seront [illegible] des meilleurs provisions.

Le prix des passages à la chambre est de $90, [illegible] l'équipage ne se rendra pas [illegible] responsable de l'or. Pour [illegible] H. O. AMES, rue du Camp.

[illegible] Ces navires [illegible]

DROGUES ET MEDECINES—[illegible] s'est établi en cette ville pour la [illegible] de drogues en gros. Il reçoit en ce moment [illegible] envoi de drogues fraîches et véritables, qu'il [illegible] des termes libéraux. [illegible] les pharmacies de la ville et ceux de l'intérieur, les médecins, négociants et habitants qui voudront faire chez lui des commandes tels qu'ils les trouveront en cette ville. Son intention est de se tenir toujours à ce genre d'affaires. Son approvisionnement sera complété sous peu, et dans quelques semaines il répondra aux demandes en général. Tous les ordres de la campagne et ceux envoyés par des négociants seront promptement exécutés. No. 39, rue du Camp, Nouvelle Orléans. 24 nov—17

CLAY & CLARK,

PLOMBIERS DE MAISON ET DE NAVIRE.

No. 109, rue Poydras, Nelle. Orléans.

Fabricans de tuyaux en plomb, [illegible] privés, pompes de tout genre.

Etablissent les bains chauds, froids et douches [illegible] la meilleure méthode.

Plomb roulé en cylindre, tuyaux, &c.

Ils exécutent des commandes pour tous [illegible] Sud. 1er déc—6m

AVIS—L'HOTEL ST-LOUIS est maintenant ouvert pour la réception du public. [illegible] et ont été meublés avec [illegible] disposé de manière à [illegible] peut y avoir des chambres, [illegible] [illegible] A. VALLON